

le

Mag

de Mios
Magazine municipal



#07 - / OCTOBRE À DÉCEMBRE 2016



Le PADD, une pièce majeure du Plan Local d'Urbanisme

DOSSIER P.20

ZOOM SUR La rentrée
scolaire
P.8

A VOTRE SERVICE La production des repas
mutualisée avec Biganos
P.14

CULTURE Les minibus
reprennent la route
P.31



BASSIN-FERMETURES
Neuf & Rénovation

Votre spécialiste de la menuiserie

Fermetures alu & PVC / Volets Roulants - Stores - Portails - Automatismes - Nettoyage toiture + façade
Dépannage miroiterie & volets roulants

Devis & Estimation gratuit de votre projet

45, Avenue de la République - 33380 MIOS **05 56 26 72 72**



CENTRE Mios
EQUESTRE

☎ 06.61.18.43.60
centre.equestre.mios@wanadoo.fr
centre-equestre-mios.ffe.com



POUR TOUTE VOTRE PUBLICITE EN IMPRESSION OFFSET OU NUMERIQUE SUR TOUT SUPPORT

Carte de visite Flyers Dépliants Roll-up

Verres réutilisables imprimés Bâches

Brochures Panneaux Kakemonos

Affiches Catalogues Tee-shirts Drapeaux

Banderoles Adhésifs

José HERNANDEZ
consultant art graphique
06 23 54 04 04
jhermandez@jhprint.fr
15 bis chemin du Hardit
33380 MIOS



LACANAU DE MIOS (A63/S23)
BIGANOS - ARCAÇON
ARÈS - LA TESTE DE BUCH

Venez
comme
VOUS
êtes.




CONTACTS UTILES

MAIRIE

Place du 11 novembre - 33380 Mios
☎ 05 56 26 66 21 / Fax : 05 56 26 41 69
✉ accueil@villemios.fr / www.ville-mios.fr
f www.facebook.com/villemios
Ouverture du lundi au vendredi de 8h30 à 12h
et de 13h30 à 17h, samedi de 9h à 12h (Accueil
uniquement)

SERVICES

Associations ☎ 05 57 17 10 53
serviceassociations@ville-mios.fr
CCAS ☎ 05 57 17 10 52
ccas@villemios.fr
Ouverture du lundi au vendredi de 9h à 12h
et les mardi, mercredi et jeudi de 13h30 à 17h
Communication / Culture ☎ 05 57 17 19 90
✉ communication@villemios.fr
Comptabilité ☎ 05 57 17 10 48
Etat civil ☎ 05 57 17 19 91
✉ etatcivil@villemios.fr
Police municipale ☎ 05 57 17 10 50
✉ policemunicipale@villemios.fr
Urbanisme ☎ 05 57 17 10 52
✉ urbanisme@villemios.fr
Ouverture les lundi, mercredi et vendredi de 9h à 12h
et le mardi de 8h30 à 12h

MAIRIE ANNEXE de LACANAU de MIOS

8 avenue de Verdun - 33380 Mios
☎ 05 57 71 12 03 / Fax : 05 57 71 80 92
Ouverture lundi / mercredi / vendredi de 8h45 à 12h et
de 13h30 à 16h30, mardi de 13h30 à 18h30 (fermé
le matin), jeudi de 13h30 à 16h30 (fermé le matin),
samedi de 8h45 à 12h

ENFANCE et JEUNESSE

Jeunesse ☎ 05 57 17 07 92
Pôle Emploi Jeunesse ☎ 05 56 26 63 30
✉ pj@villemios.fr
Pôle « Petite Enfance/Familles » ☎ 06 85 79 85 17
Relais Assistantes Maternelles ✉ ram@ville-mios.fr
Multi-accueil « L'île aux Enfants » ☎ 05 56 26 37 53
✉ multiaccueil-mios@wanadoo.fr
Collège ☎ 05 56 03 00 77
✉ ce.0333329p@ac-bordeaux.fr
Ecole « Les Ecureuils » ☎ 05 56 26 41 55
Ecole « La Fauvette Pitchou » ☎ 05 56 26 65 76
Extension « Air Pins » ☎ 05 56 26 42 13
Ecole « Ramonet » ☎ 05 57 71 14 00
Ecole de Lillet ☎ 05 56 26 68 22

OFFICE DE TOURISME

1 allée de Val San Vicente - 33380 Mios
☎ 05 56 26 63 00
✉ office-tourisme.mios@wanadoo.fr
Ouverture du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de
13h30 à 17h

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

rue Saint Martin - 33380 Mios
☎ 05 56 26 49 40
✉ biblio@ville-mios.fr
www.ville-mios.fr
f www.facebook.com/bibliothèque-mios
Ouverture mercredi et samedi de 9h30 à 12h et de
14h30 à 17h, vendredi de 17h à 19h

DÉCHÈTERIES

Contact COBAN : ☎ 05 57 76 17 17
N° vert (gratuit) : ☎ 0 800 54 55 57
www.coban-atlantique.fr
Ouverture du lundi au samedi de 9h à 12h30 et de
14h à 18h (du dernier dimanche d'octobre au dernier
dimanche de mars), dimanche de 9h à 12h30,
fermeture les jours fériés



Chères Miossaises, chers Miossais,

Cet été, MIOS a connu une évolution sans précédent dans son histoire ! En un temps record, les projets que nous avons engagés se sont concrétisés.

Ouverture du collège, implantation de deux nouvelles classes dans les écoles, réfection de la cour à l'école « La Fauvette Pitchou », lancement du chantier de la future école de Lacanau de Mios, rénovation de la voirie, création de pistes cyclables, création du parvis du collège, création d'un parking de centre-ville, lancement du chantier de restructuration du centre-bourg de Lillet, amélioration des réseaux, nouveau forage d'eau potable à Lacanau de Mios, aménagements de la place Birabeille... autant de chantiers n'auraient pu être menés sans l'implication remarquable de tous.

Je voudrais remercier tous les acteurs qui ont contribué à cette transformation ; les Elus et Permanents des collectivités partenaires et l'Aménageur de « Terres Vives » pour leur soutien, les entreprises qui ont respecté les délais. Je tiens à féliciter tout particulièrement les personnels de ces entreprises qui, dans des conditions climatiques difficiles, ont œuvré sans relâche pour permettre notamment à nos enfants de bénéficier d'infrastructures sécurisées.

J'adresse également toute ma reconnaissance aux Agents des différents services municipaux qui n'ont pas économisé leurs efforts

pour réaliser des chantiers, exercer le suivi des travaux et préparer la rentrée scolaire. En effet, ils ont mené de front le suivi des chantiers et les travaux « habituels » de la période estivale : fleurissement de la commune, entretien des espaces et bâtiments, logistique des nombreuses animations culturelles, sportives et festives organisées par les associations et la mairie.

La mutation de notre commune ne se limite pas à la seule réalisation de travaux de structures et infrastructures. Elle passe également par l'urbanisation qu'il convient de maîtriser au travers du Plan Local d'Urbanisme et l'adaptation de nos ressources et moyens aux besoins d'une commune en plein essor démographique. C'est pourquoi j'ai souhaité mettre l'accent, dans ce 7^{ème} numéro du « Mag de Mios », sur deux dossiers importants :

- le PADD (Plan d'Aménagement et de Développement Durable), élément clef du PLU,
- l'entente intercommunale entre Mios et Biganos pour la production des repas.

Pour terminer, je voudrais saluer particulièrement Mme MAQUIN (Principale du Collège) et ses équipes, ainsi que tous nos collégiens qui pourront dire « Nous étions les premiers ».

Mios Avance !

Cédric PAIN

ÉDITO

Cédric Pain
Maire de Mios

ACTUS	4/7
ZOOM SUR	8/11
DYNAMIQUE ÉCO	12/13
À VOTRE SERVICE	14/15
TRAVAUX	16/18
INFOS PRATIQUES	19
DOSSIER	20/22
VIE DES ASSOS	23/25
CITOYENNETÉ	26/28
ENVIRONNEMENT ET CADRE DE VIE	29/30
CULTURE	31/33
TRIBUNE LIBRE	34
AGENDA	35

Suivez l'actualité municipale sur :

www.ville-mios.fr

www.facebook.com/villemios

Vous pouvez accéder à la page Facebook même si vous n'avez pas de compte propre

www.tvba.fr

MIOS EN IMAGES

À CHAQUE NUMÉRO, RETROUVEZ LES PRINCIPAUX ÉVÉNEMENTS DE NOTRE COMMUNE



CARTON PLEIN POUR LE FORUM DES ASSOS

Avec le « Forum des Assos », débutait la saison sportive, culturelle, artistique et solidaire 2016/2017. Le 3 septembre, les 53 associations présentes ont renseigné les nombreux visiteurs sur leurs activités. L'occasion pour tous de découvrir le premier numéro du « Mag Assos » disponible sur le site ainsi qu'à l'accueil de la mairie et à l'annexe de Lacanau de Mios.



HOMMAGE À MARC DAURYS

Beaucoup d'émotion, le 3 septembre, quand Mme DAURYS, entourée de sa famille et de ses amis, a dévoilé la plaque apposée sur la salle polyvalente qui porte désormais le nom de Marc DAURYS.

De nombreux Miossais et adhérents de l'USM Tennis de table et « Des randonneurs du Pyla » (clubs qu'il a fondés et présidés durant de longues années) ont tenu, par leur présence, à rappeler l'empreinte qu'a laissée Marc dans la vie miossaise, celles du Val de l'Eyre et du Bassin d'Arcachon.

JOLI SUCCÈS POUR MUSIQUE EN FÊTE

Malgré un temps capricieux qui a obligé le repli (heureusement anticipé) vers des lieux moins humides, la 2^{ème} édition de « Musique en Fête » a remporté un joli succès. Les groupes musicaux d'univers différents se sont succédé sur trois scènes. D'ores et déjà, la 3^{ème} édition est en préparation. Une belle programmation assurée !



L'ÉCOLE AU FIL DES ANS



Lors des « journées du Patrimoine » des 17 et 18 septembre, très belle exposition « Les écoles de Mios et leur histoire » réalisée par l'archiviste de la commune et trois bénévoles, avec notamment la reconstitution d'une ancienne classe et de nombreuses photos de classes. Découverte également de la maquette de la future école de Lacanau de Mios, exécutée par Nicolas BRILLU (Play Mios) en éléments « playmobil ».

UNE RENTRÉE SANS ANICROCHE



Après les enseignants, ce sont 1 745 jeunes Miossais, de la « petite section » de maternelle aux collégiens de 3^{ème}, qui ont repris le chemin de l'école début septembre. Grâce à l'implication de tous les acteurs (Collectivités, Education nationale, entreprises, services municipaux...), la rentrée scolaire miossaise s'est déroulée sans problème. Un grand merci à tous.

LA PERFORMANCE DU COMITÉ DES FÊTES



Le 31 juillet, Lionel SANGOIGNET (Président du Comité des Fêtes) a rendu à Cédric PAIN les clefs de la ville. Durant trois jours, MIOS a vibré, chanté et dansé sur les musiques de tous genres et tous horizons. Merci, bravo et félicitations aux membres du Comité des Fêtes, groupes et chanteurs, services municipaux, 150 bénévoles et partenaires qui participent à la réussite de cet événement. À l'année prochaine !!!

UNE PLACE BIRABEILLE « NEW LOOK »



Jeux pour les enfants (3/6 ans, 6/12 ans et +12 ans), agrès de fitness pour toutes les générations, city-stade, skate-parc refait à neuf... Cet été, de nombreux Miossais ont profité de ce nouvel espace ludique, doté désormais d'un éclairage public et de cheminements joliment aménagés. Le 16 septembre, Cédric PAIN a inauguré la « nouvelle place Birabeille » en présence du Conseil municipal des Jeunes, de Mme Christine BOST (1^{ère} Vice-présidente du Conseil départemental de Gironde), de Jean-Jacques RONZIE (Président du Conseil d'Administration de la CAF Gironde) et des Elus et représentants des Collectivités partenaires de cette modernisation.

MIOS & GO, UNE PREMIÈRE APPRÉCIÉE



Du 4 juillet au 26 août, ce sont près de 300 jeunes Miossais de 14 à 20 ans qui ont emprunté les minibus « Mios & Go » pour se rendre (et revenir) des différents quartiers de Mios jusqu'aux gares de Biganos et Le Teich. Expérimentation réussie grâce au soutien financier de l'Aménageur de « Terres vives », au prêt de véhicules par l'association « Les Supporters du Chaudron » et aux deux Agents de la commune qui ont accepté de conduire les bus, afin d'apporter à nos Jeunes plus d'autonomie dans leurs déplacements. Une nouvelle preuve de solidarité au profit du « mieux vivre ensemble ». Une analyse de la fréquentation, des arrêts et des destinations sera présentée dans le prochain Mag de Mios.



CAP 33 « FAMILLES » ET « ADOS »

Comme chaque année, CAP 33 a permis aux familles miossaises et aux vacanciers de profiter, sur la commune, d'un programme d'activités (la plupart gratuites) dense : tir à l'arc, tennis, golf (nouveau cette année), tennis de table, zumba, randonnée pédestre, danse country, danse brésilienne et danse de salon, équitation, poker, billard...

Gros succès pour les tournois de badminton, handball, foot, pétanque en soirée et les journées événementielles gratuites (encadrées par les Comités départementaux) avec descente de la Leyre en flotteurs, roller, boxe française et anglaise ainsi que char à voile.

« CAP 33 Ados » n'a pas connu le succès escompté pour sa 1^{ère} édition... la « Pokémania » ayant accaparé les Ados !!!

Merci aux Animateurs de CAP 33 ainsi qu'à toutes les associations qui ont donné de leur temps : Aborisa, Billard Club miossais, Country Music & Dance, Elan miossais, La Teste Triathlon, LM2 Poker, Mios Equi Promo, Mios Vélo Club, Mios Volley Club, SEF Danse. Rendez-vous fin octobre pour de nouvelles activités.

NOUVELLE RECONNAISSANCE POUR L'OFFICE DE TOURISME



Après le label « Accueil Vélo » décerné en juin dernier, l'office de tourisme de Mios a obtenu l'agrément « Mental et Auditif » de la marque « Tourisme et Handicap » qui garantit un accueil efficace et adapté aux besoins des personnes handicapées.

Ce label certifie les améliorations techniques apportées au bâtiment et ses abords : place de parking « handicapé », rehaussement de la chaussée, rampe d'accès, cuvettes colorées pour les déficients visuels... Il récompense également les actions mises en place cet été par l'office de tourisme : visites guidées de la palombière pour les personnes atteintes de troubles mentaux, mise à disposition d'un amplificateur de son pour les personnes malentendantes.

Félicitations à Mme VERDU et son équipe ainsi qu'aux collaborateurs du service technique qui ont contribué à l'obtention de cet agrément.

DEUX « FLUO PARTY » POUR LES COLLÉGIENS

Après le vif succès remporté par la 1^{ère} édition de la « Fluo Party », Comité des Fêtes et Municipalité renouvellent l'opération en organisant deux soirées : la première destinée aux Collégiens de 6^{ème} et 5^{ème} le samedi 8 octobre, la seconde à l'intention des Jeunes de 4^{ème} et 3^{ème} le vendredi 14 octobre.

Ambiance assurée grâce à l'animation d'un DJ, avec restauration et boissons sur place. Une autorisation parentale obligatoire sera demandée.

Deux soirées très sympathiques pour une jeunesse très dynamique !

RÉSERVEZ VOTRE 16 OCTOBRE

Nous comptons sur vous à la salle des fêtes du bourg, le 16 octobre à partir de 14h, pour partager une après-midi récréative autour des jeux. En famille, entre amis ou tout seul, n'hésitez pas à nous rejoindre.



LA COBAN SE RENFORCE

Conséquence de la loi de décentralisation du 7 août 2015 mais aussi de l'ambitieux projet de mandature adopté en début d'année, **les statuts de la COBAN ont été modifiés afin de la doter au 1^{er} janvier 2017 de nouvelles compétences, notamment dans les domaines du tourisme et du développement économique.**

Ainsi, **l'office de tourisme de la commune rejoindra l'office de tourisme « Cœur de Bassin »** qui rayonne déjà sur Audenge, Biganos et Lanton. Depuis l'an dernier, différentes actions ont été initiées : guides touristiques ayant la même base, taxe de séjour harmonisée, approfondissement de l'offre en matière de randonnée... Ce rapprochement, fortement soutenu par le Parc Naturel Régional des Landes de Gascogne, se doublera d'une approche « marketing » axée sur le Delta de la Leyre et l'arrière-pays du Bassin d'Arcachon. Les bureaux d'information touristique seront maintenus dans chaque commune et les moyens mutualisés (personnel, budgets). Accueil de groupes, boutique et appui des professionnels de l'hébergement devraient s'en trouver renforcés, de même que la promotion touristique pilotée par le Syndicat Intercommunal du Bassin d'Arcachon.

Au titre du développement économique, c'est essentiellement la charge de l'entretien et de l'extension des zones d'activités qui quittera le giron de la commune. Cette montée en puissance constitue la contrepartie logique du transfert en 2017 de la fiscalité professionnelle à l'échelle intercommunale. Les infrastructures de la zone artisanale de « Masquet » et du parc d'activités « Mios Entreprises » relèveront donc du budget communautaire, au même titre que celles des 7 autres communes de la COBAN.

Pour assumer ce changement, les Elus intercommunaux souhaitent se doter d'un programme de développement économique et recruter un chargé de mission spécialisé dans ce domaine. Individuellement, les communes de la COBAN n'auraient pu avoir ces ambitions. L'union fait la force !

Enfin, le Pays BARVAL (Bassin d'Arcachon et Val de l'Eyre) s'est doté d'une agence de développement économique, dénommée BA2E, pour notamment valoriser notre territoire à l'échelle nationale.

LE RELAIS D'ASSISTANTES MATERNELLES SE MOBILISE

En novembre, le RAM s'appuiera sur la journée nationale des Assistants Maternels pour mettre à l'honneur (et valoriser leur métier) les 74 professionnelles agréées de la commune qui accueillent les enfants de moins de 3 ans. Différentes rencontres au programme :

- Le 14 novembre : pot de l'amitié à 19h, suivi d'une soirée sur le thème de « la charte d'accueil des RAM »
- Le 17 novembre, à partir de 9h30, matinée « Découverte des animaux de la ferme », à l'intention des enfants, assistantes maternelles et parents, avec la présence de la ferme pédagogique « Roule ma poule ! »
- Le 19 novembre, à partir de 9h, participation au forum, organisé par le Conseil départemental et la CAF, sur le thème de la formation et de la professionnalisation
- En projet, une soirée « nounou dating » pour favoriser la rencontre entre assistantes maternelles et parents.

Compte tenu du nombre limité de places, il est recommandé de s'inscrire pour participer à ces rencontres.



+infos : Tél. 06 85 79 85 17
Mail : ram@ville-mios.fr

PREMIÈRE ÉDITION DU « MAG DES ASSOS »

À l'occasion du « Forum des Associations », les visiteurs ont pu découvrir le premier numéro du « MAG des ASSOS ». Support annuel, il permet aux Associations (qui l'ont souhaité) de se présenter. Il facilite également la découverte des activités proposées sur la commune.



Après la création du service « Associations » en 2015, les améliorations apportées tant au niveau de l'attribution des subventions que de la gestion des salles, le MAG des ASSOS est un élément supplémentaire dans l'accompagnement des 68 associations miossaises, partenaires essentielles pour l'animation de la commune et le lien social intergénérationnel.

Le magazine est disponible sur le site ainsi qu'à l'accueil de la Mairie du bourg et à l'annexe de Lacanau de Mios.

RETOUR SUR LES ACCUEILS « LOISIRS »

Comme tous les ans, de nombreux enfants ont profité des activités proposées durant les mois de juillet et août. Au programme des plus jeunes : Euro 2016, Jeux olympiques, Super héros, Pirates, Disney Mios, Animaux rigolos, Magie et Cirque... tout ceci agrémenté de sorties « baignade », parcs de jeux et accro-branches à « T en Leyre ».

10 enfants âgés de 5 ans ont participé à leur « 1^{er} camp » sur le domaine d'Hostens ; après une journée bien remplie (avec pêche, course d'orientation, baignades, balades et initiation à l'environnement), les yeux se fermaient vite, la nuit venue.

Pour les 7/14 ans, deux mois intenses avec « les Minions », Stuart, Bob et Kevin en activités « pleine nature » (accro-branches, course d'orientation), en glisse (trottinettes, rollers, hockey...), aux Jeux olympiques, à la découverte de la nature, en activité recyclage mais aussi en baignade...

Des camps à thème ont été organisés : catamaran et surf à Hourtin, tir à l'arc, escalade, VTT, mais également découverte environnement, course d'orientation, pêche à Hostens et le « tour du Bassin d'Arcachon à vélo » (3 journées de vélo, baignade, jeux divers avec la traversée du Bassin en bateau).

Un grand merci à tous les animateurs pour ce programme d'activités bien chargé ainsi qu'aux Directrices : Anne-Marie Cruz, Véronique Lalanne, Stéphanie Péré, Sandrine Sanchez, Agata Genes et Ludivine Roy.



POUR UNE MAÎTRISE SÉCURISÉE DE L'ARGENT PUBLIC

Le 5 octobre 2006, la Municipalité a contractualisé un nouvel emprunt d'un montant de plus de 4,241 millions d'euros (incluant le refinancement de plusieurs contrats) sous la forme d'un prêt structuré (dit « toxique »), d'une durée de 20 ans.

Est dit « structuré » un emprunt qui peut évoluer dans le temps, avec une première partie à « taux bonifié » (en général très bas), et une deuxième dont le taux d'intérêt variable est indexé sur des cours européens ou mondiaux.

Si, en 2006, les conditions économiques ont incité certaines collectivités à recourir à ce type d'emprunt, nombre d'entre elles ont connu des revers sérieux qui ont engagé l'argent public. La « toxicité » et les risques financiers encourus par cet emprunt étant réels, l'État a créé un fonds de soutien financier spécifique pour aider les communes.

Bien que Mios n'ait quasiment pas connu ces désagréments, il est de la responsabilité des Elus de gérer au mieux les finances publiques qui leur sont confiées, en se préservant de tout risque financier.

C'est pourquoi, après validation de la commission « Finances » et du Trésorier public, le Conseil municipal de Mios a pris la décision, à l'unanimité en séance du 22 juin dernier, de rembourser le capital restant dû (2 173 561,59 €). En effet, toutes les conditions étaient réunies dans une période optimale pour sortir de cet emprunt « dit toxique » et contractualiser un nouvel emprunt : taux particulièrement bas, soutien financier de l'État (à hauteur de 73 000 €).

Pour ce faire, la Municipalité a signé, le 1^{er} septembre 2016, un protocole transactionnel avec la Caisse Française de Financement Local. L'incidence financière du « coût de sortie » restant à la charge de la commune s'élève à moins de 4 500 € / an durant 10 années.

Grâce au travail remarquable du service « Finances » de la commune, au soutien financier de l'État et aux conditions optimales, Mios abandonne son emprunt structuré (« dit toxique ») et sécurise sérieusement son avenir !



La rentrée scolaire

Avec 1 745 élèves et collégiens accueillis en septembre 2016, MIOS franchit une nouvelle étape dans l'accueil scolaire de ses jeunes. Grâce à l'engagement du Conseil Départemental, de l'Education Nationale, de l'Aménageur de « Terres Vives », des entreprises et de la Municipalité, l'ouverture du collège est l'événement crucial de la rentrée et une étape historique pour l'évolution de notre commune !

À cette dynamique, il faut ajouter les opérations réalisées ou à venir pour assurer le meilleur accueil des enfants de maternelle et élémentaire : ouverture de deux nouvelles classes dès la rentrée 2016, rénovation des espaces « restauration », construction de deux nouvelles écoles à l'horizon 2017 et 2018.

Outre les bâtiments scolaires, la commune poursuit son engagement dans l'équipement numérique et dans la fourniture de classe mobile (49 200 € en 2016). Le budget de la caisse des écoles (d'un montant de 117 000 € pour l'année 2016) englobe les sorties pédagogiques, la piscine, les transports, l'achat de fournitures scolaires et de petits équipements.

Sur le plan éducatif, des actions seront menées dans les domaines de l'accompagnement scolaire, l'accessibilité pédagogique pour les élèves en situation de handicap, l'accueil périscolaire et les TAP, la sécurité et la prévention routière.

Les vacances estivales mises à profit



Les services techniques mettent à profit la période estivale pour que les enfants soient accueillis dans les meilleures conditions. Hormis la poursuite des travaux de « rénovation classique » entamée en 2014 dans l'ensemble des établissements scolaires, des opérations substantielles ont été réalisées : réfection de la cour de l'école « La Fauvette Pichou », menuiseries des écoles de Lillet, « Les Ecureuils » et « La Fauvette Pitchou », peinture de la façade et de l'intérieur de la cantine à Lillet, rénovation totale d'une classe à Ramonet, installation de nouveaux selfs à Ramonet et « Les Ecureuils ».

Deux bâtiments modulaires supplémentaires de 75 m² ont été implantés pour accueillir la 13^{ème} classe de l'école Ramonet et la 18^{ème} de celle des Ecureuils en attendant les ouvertures des futures écoles de Lacanau de Mios et de Mios. L'opération (transport des bâtiments, location pour 12 mois, achat de mobilier) s'est élevée à 22 800 €. À noter que l'acquisition de nouveaux mobiliers pour l'ensemble des écoles a généré une dépense de 14 000 €.

Des effectifs en constante évolution

L'ouverture de 9 classes en seulement 3 ans traduit pleinement l'envol démographique que connaît notre commune, tendance qui devrait se poursuivre selon l'étude prospective et de programmation scolaire menée à l'horizon 2025.

À la rentrée 2016, ce sont 1 275 élèves qui vont fréquenter les écoles miossaises, soit 76 de plus qu'à la rentrée 2015.

LES ÉCOLES EN CHIFFRES

1275 élèves / 47 classes

La Fauvette Pitchou & Air Pins	301 élèves	11 classes
Les Ecureuils	492 élèves	18 classes
Ramonet	351 élèves	13 classes
Lillet	131 élèves	5 classes

LES EFFECTIFS

501 élèves en maternelle

Petite section	181 élèves
Moyenne section	157 élèves
Grande section	163 élèves

763 élèves en élémentaire

CP	195 élèves
CE1	144 élèves
CE2	139 élèves
CM1	134 élèves
CM2	151 élèves

80 AGENTS POUR LE BIEN-ÊTRE DES ENFANTS

18

ATSEM
(Agents Territoriaux
Spécialisés des Écoles
Maternelles)

28

Animateurs
« Jeunesse »

34

Agents techniques pour le nettoyage
et le service « restauration »
Sans oublier les Agents des services techniques qui
interviennent régulièrement pour l'entretien
et l'amélioration des locaux

1^{ère} rentrée au collège de Mios

Le 1^{er} septembre, Mme MAQUIN (Principale du collège) et ses équipes ont accueilli les premiers élèves au sein du tout nouveau collège de Mios. Ravis de se retrouver, les élèves de 6^{ème} ont les premiers foulé la cour et découvert les locaux de ce nouvel établissement flambant neuf. Le lendemain, les collégiens de la 5^{ème} à la 3^{ème} ont pris possession de leur nouvel univers scolaire.

Au total, ce sont quelque 470 jeunes, répartis en 17 classes, qui fréquentent le collège pour cette première année.



Des solutions adaptées aux besoins

L'ensemble des écoles de la commune a atteint sa capacité d'accueil. Si des solutions transitoires ont été apportées (délocalisation de 3 classes sur le site « Air Pins » -loué au CCE d'Air France- au profit des élèves de l'école maternelle « La Fauvette Pitchou », implantation de 13 bâtiments modulaires au fil des ans), il était indispensable de se donner les moyens pour accueillir nos enfants dans des conditions dignes.

Grâce à l'aide exceptionnelle de la COBAN (1,25 million d'euros), une nouvelle école de 9 classes accueillera les enfants des cours élémentaires de Lacanau de Mios dès la rentrée 2017.

Les enfants de l'école Ramonet pourront, quant à eux, évoluer dans une école maternelle, dépouillée des 7 bâtiments modulaires et adaptée à leurs besoins.

De même, un groupe scolaire de 12 classes (maternelle et élémentaire) est en projet dans le périmètre de « Terres Vives » pour la rentrée 2018.

La construction de ces deux établissements sur la commune a pour objectifs :

- d'améliorer l'accueil des enfants en redimensionnant les écoles existantes, supprimant les bâtiments modulaires et en réduisant leur coût locatif,
- de créer un pôle périscolaire distinct de l'espace scolaire,
- d'établir une nouvelle carte scolaire géographique pour répartir au mieux les effectifs dans les écoles existantes.

Du nouveau pour la restauration

Après une expérimentation à l'école Ramonet, la municipalité étend, à l'ensemble des écoles, la mutualisation de la production des repas avec la cuisine centrale de Biganos. Sont privilégiés les approvisionnements locaux. Les menus équilibrés (prenant en compte et respectant les besoins nutritionnels des enfants) sont préparés avec des produits en circuit court : davantage de poissons approvisionnés par la criée d'Arcachon et produits labélisés bio.

Les espaces « restauration » ont été rénovés et du mobilier changé pour le fonctionnement du self.

Au printemps dernier, ce sont en moyenne 1 010 enfants qui ont déjeuné chaque jour à la cantine.



Des horaires élargis pour l'accueil périscolaire

Pour répondre à une demande des parents d'élèves, l'expérimentation d'une nouvelle amplitude horaire a été testée au printemps dernier. Cette plus forte amplitude n'a pas eu d'impact négatif sur les enfants (temps passé en garderie presque similaire) et constitue un avantage pour les parents. Pour ces raisons, l'accueil est donc avancé à 7h15 (comme pendant la période de test) et la fermeture reste inchangée à 19h.

Les temps d'activités périscolaires

Depuis la mise en place de la réforme des rythmes scolaires, les enfants scolarisés dans les écoles peuvent bénéficier des TAP (Temps d'Activités Périscolaires). Avec la découverte de multiples activités, qu'elles soient culturelles, sportives ou civiques, les enfants expriment leur créativité, développent leur intérêt pour de nouveaux domaines, s'initient à la citoyenneté, à la prévention routière et aux premiers secours, au patrimoine environnemental et communal...

Grâce à l'implication de nombreux bénévoles (Club de Gym de Mios, Olizamba, Atelier Terre et Bois, Dans'Attitude, Mios Culture Loisirs, Ecole de musique..) et professionnels (Maison de la Nature, Gendarmerie...), plus de 80% des enfants ont bénéficié des TAP lors de l'année scolaire précédente.

HORAIRES DES TAP

- Les Ecureuils : jeudi de 13h45 à 16h05
- La Fauvette Pitchou et Air Pins : mardi de 14h à 16h15
- Lillet et Ramonet : lundi et vendredi de 15h à 16h15



Sécurité, prévention routière et défi mobilité

Vitesse excessive, stationnement dangereux en double file ou sur les trottoirs, non-respect des sens interdits, concentration maximale de véhicules et de piétons sur un périmètre restreint et des créneaux horaires limités... autant d'éléments qui mettent en danger la sécurité des piétons, notamment des enfants, aux abords des établissements scolaires. **Aucun aménagement matériel, aucune présence de la police municipale ne remplaceront le comportement responsable des adultes.**

C'est pourquoi la municipalité s'engage dans la mise en place d'actions auprès des jeunes et des familles :

- **1^{er} axe : formation des enfants aux risques routiers** afin qu'ils découvrent, dès le plus jeune âge, que la route n'est pas à prendre mais à partager, qu'ils acquièrent des comportements adaptés aux dangers de la circulation. Ce principe d'éducation, déjà dispensé par les enseignants dans l'ensemble des écoles élémentaires, est renforcé dans le cadre des Temps d'Activités Périscolaires. Il doit être étendu à un public plus large.
- **2^{ème} axe : sensibilisation des automobilistes aux déplacements différents et mutualisés** (covoiturage, pédibus ou vélo-bus).
- **3^{ème} axe : sensibilisation des usagers à la sécurité** grâce aux interventions de la Police Municipale et au concours de la Gendarmerie.

Augmenter ces moyens revient à diminuer fortement les embarras de circulation, privilégier un axe à dominante citoyenne, solidaire et d'entraide.

Ensemble, relevons ce défi pour la sécurité
de nos enfants, de vos enfants !

L'accompagnement à la scolarité



Initiée à la suite du « diagnostic jeunesse » élaboré en collaboration avec la CAF et le Conseil départemental, une action d'accompagnement à la scolarité est mise en place par le centre social « Le Roseau » dans les trois écoles miossaises, à l'intention des élèves des cours élémentaires. Des bénévoles, coordonnés par un professionnel du centre social, transmettent des méthodes de travail pour que l'enfant développe son autonomie pour réaliser ses devoirs.

Le centre social « Le Roseau » s'inscrit dans une logique de projet social de proximité, élaboré avec et au service des habitants. Il privilégie une dimension familiale et intergénérationnelle.

+infos :

Inscription et renseignements : Tél : 05 57 17 54 57

Mail : accueil@le-roseau.fr



La scolarisation des enfants en situation de handicap

Comme nous le constatons dans les écoles communales, le nombre d'élèves en situation de handicap scolarisés en milieu ordinaire a plus que doublé. Cette augmentation doit toutefois être nuancée car elle est liée à l'élargissement de la définition de la notion de handicap qui intègre désormais les handicaps cognitifs, intellectuels et psychiques.

Au-delà de la notion quantitative, l'enjeu majeur réside dans notre capacité à permettre à ces enfants de suivre la meilleure scolarité possible et de les accueillir sur les temps périscolaires. Or beaucoup de chemin reste à parcourir. En effet, s'il est reconnu que l'accueil en milieu ordinaire est bénéfique pour ces élèves, les moyens mis à disposition doivent être développés. Il existe toutefois des dispositifs auxquels les familles peuvent avoir recours pour garantir à leur enfant une continuité du parcours scolaire, au plus près de leur domicile, sans rupture avec leur environnement.

Tout d'abord, l'accompagnement par un Auxiliaire de Vie Scolaire (AVS). Aide à la vie quotidienne dans l'établissement, l'AVS intervient pour permettre à l'élève d'accomplir des gestes qu'il ne peut faire seul, travaille en collaboration avec l'enseignant, facilite le contact entre l'élève et ses camarades de classe, tout en veillant à l'encourager dans ses progrès en autonomie.

Les Parents en font la demande auprès de la Maison Départementale des Personnes Handicapées (MDPH) dans le cadre d'un Projet Personnalisé de Scolarisation (PPS). Véritable feuille de route de l'ensemble des professionnels qui entourent l'élève, le PPS définit les modalités de déroulement de sa scolarité et les actions répondant à ses besoins particuliers.

Pour l'accueil de ces Jeunes en école, collège et lycée, les Unités Localisées pour l'Inclusion Scolaire (ULIS) constituent une des modalités de mise en œuvre de l'accessibilité pédagogique. L'élève est suivi par un enseignant référent de la MDPH qui s'assure de la bonne mise en œuvre du PPS. Il est l'interface entre la famille, l'équipe pédagogique et la MDPH. Chaque ULIS est dotée d'un coordonnateur qui assure l'organisation du dispositif et l'adaptation des enseignements. Il est chargé de préparer le PPS en lien avec les enseignants et le référent.

Pour l'instant, le collège de Mios ne dispose pas d'ULIS. Toutefois, la Municipalité s'est engagée à initier une concertation avec l'ensemble des partenaires concernés afin que ces dispositifs soient développés au sein des établissements scolaires de la commune. Elle entend également mener des actions en vue d'apporter un soutien aux familles en termes d'information, d'orientation et d'accompagnement dans leur parcours.

L'éducation : un droit pour tous, quel que soit le handicap.

Les élus sur le terrain

Qu'elles soient récentes ou plus anciennement installées, les entreprises sont le reflet du dynamisme de la commune. À l'écoute de leurs préoccupations, les Elus rencontrent régulièrement les acteurs économiques que sont les artisans, commerçants, prestataires de service et industriels.

JAMBONS 10 VINS, UN PETIT COIN D'ITALIE À MIOS



Dès votre entrée chez « JAMBONS 10 VINS », vous savez que vous allez passer un moment agréable, en famille ou entre amis. Tout commence par l'accueil chaleureux d'ARMELLE et FABIO qui vous invitent à vous installer confortablement dans un canapé en cuir, vous « percher » sur des tabourets ou rejoindre les tables en terrasse. Puis, doucement, tous vos sens s'imprègnent de l'ambiance : vos oreilles apprécient le son jazzy italien, vos narines frémissent, vos yeux parcourent le salon, appréciant la délicatesse de la décoration, les présentoirs de bouteilles et d'épicerie fine italienne avant de s'arrêter devant la vitrine où charcuteries, fromages et desserts italiens suscitent vos papilles. Enfin, la magie opère quand FABIO (sommelier passionné doublé d'un épicurien) vous entraîne dans une petite balade italienne au fil des produits venant tout droit du pays de « Da Vinci ». Tour à tour, il vous explique les sélections de vins pétillants, moelleux ou secs issus des plus beaux cépages italiens (mais également de grands crus français), les charcuteries et fromages. Il vous présente foccaccia, bruschetta, glaces artisanales et autres desserts italiens. Il ne vous reste plus qu'à vous laisser aller au plaisir de la dégustation...

Pour l'after-work, « JAMBONS 10 VINS » propose un tour du monde en bières sélectionnées, pour un apéritif sur place ou à emporter.

Lors de prochains ateliers, vous pourrez déguster vins, whiskys et rhums, mais également vous initier aux accords entre mets et vins.

« Jambons 10 Vins », un endroit à fréquenter sans modération.

+infos : Ouvert du mardi au samedi de 10 à 22h et le dimanche de 9 à 14h
12 avenue de la Libération à Mios - Tél. 05.56.26.36.47

RÉNOVATION RÉUSSIE POUR LE « TABAC / PRESSE DUBARRY »



Il y a plus de 35 ans, Camille et Gérard DUBARRY, d'origine miossaise, décident de reprendre le point « Tabacs » mis en vente sur Mios. Pour ce faire, ils implantent leur commerce dans des bâtiments neufs, avenue de la Libération, en 1981. Pendant 18 ans, ils proposent tabacs, jeux et cadeaux, avant de vendre leur commerce à leur fille CAMILLE (en 1999) qui ajoute l'activité « presse » pour répondre aux besoins de la clientèle en 2000.

Sourire, efficacité et disponibilité sont les maîtres-mots de CAMILLE qui, aidée par deux employées, accueille sa clientèle toute la semaine, en matinée de 7 à 13h (sauf le samedi et le dimanche à partir de 7h30) et l'après-midi de 15 à 19h30 (sauf le jeudi et le dimanche).

En novembre 2015, pour notamment faciliter l'accès aux personnes à mobilité réduite, CAMILLE confie la rénovation des locaux à un architecte, Laurent RATABOUC. Après trois semaines de travaux, les Miossais découvrent un commerce flambant neuf : devanture en bardage acier, façade vitrée avec portes coulissantes, luminosité, pour ce local décoré avec goût de 71 m², offrant 15 mètres de rayonnages dédiés à la presse, un coin « Française des jeux et PMU » et bien entendu un espace « tabacs ».

Bravo pour cette rénovation recherchée et adaptée à tous.

+infos : 30 avenue de la Libération à Mios
Tél. 05.56.26.69.44

KIPOPLUIE, LE SPÉCIALISTE DES SOLUTIONS DE RÉCUPÉRATION DES EAUX PLUVIALES



11 ans après sa création, KIPOPLUIE inaugurerait son nouveau siège social le 19 juillet dernier, en présence d'une centaine d'invités dont M. Alain ROUSSET (Président du Conseil régional de la Nouvelle Aquitaine) et de nombreux Elus locaux. Implanté sur le parc d'activités « Mios Entreprises », KIPOPLUIE bénéficie désormais d'un bâtiment HQE (Haute Qualité Environnementale) de 500 m², idéalement positionné en bordure de l'A63.

Spécialiste des systèmes de récupération des eaux pluviales, KIPOPLUIE (qui réalise actuellement un chiffre d'affaires de près de 2 millions d'euros et emploie 17 salariés) compte parmi ses clients de grands comptes comme Mc Do, Leroy Merlin, E. Leclerc et dernièrement « La Cité du Vin de Bordeaux ».

De nombreuses collectivités (La Teste, Mérignac, Floirac, Eysines...) ont recours à ses services. A l'heure où le PLU impose une protection « incendie » à proximité des habitations individuelles, les particuliers peuvent également trouver auprès de KIPOPLUIE des installations correspondant à leurs besoins.

Précurseur dans le domaine et l'un des tout premiers acteurs français du secteur, KIPOPLUIE investit chaque année des milliers d'euros en recherche et développement. Le Conseil régional, qui soutient ses projets, lui a récemment accordé une aide de 108 270 € pour sa dernière gamme de filtrations industrielles.

Son fondateur, Jacques-Albert ROUSSEL, ne souhaite cependant pas en rester là. Il entend, d'ici à 5 ans, être le référent de son secteur et embaucher une vingtaine de salariés supplémentaires.

« La problématique de l'eau sera la priorité dans les 10 prochaines années ; nous devons trouver des solutions innovantes, notamment pour le traitement des eaux stagnantes », déclare M. ROUSSEL. Un challenge que cette entreprise, dynamique et innovante, relèvera sans problème.

+infos : Mios Entreprises - 2 rue Galeben à Mios
Tél. 05.56.88.31.96 - Site : www.ekoplui.com

NOUVEAUX LOCAUX POUR L'AGENCE JAEGER / AXA

Depuis plus de 14 ans, l'agence JAEGER (enseigne AXA Assurances et Banque) fait partie du paysage économique miossais. Anciennement locataire d'un bâtiment communal, Catherine JAEGER (qui a repris l'entreprise familiale en 2013) a fait le choix d'exercer son activité dans une maison traditionnelle du centre-ville. Elle a ainsi donné une nouvelle vie à une demeure de caractère tout en proposant aux Miossais un ensemble de services et de conseils de proximité.

Ainsi, du mardi au vendredi (de 9h30 à 12h30 et de 14h30 à 17h30), les conseillères expérimentées de l'agence, MARTINE et MAGALIE, proposent aux Particuliers assurances traditionnelles, protection contre la dépendance, conventions « obsèques »...

ainsi que l'offre « AXA Banque » : comptes bancaires, crédits, assurances de banque, placements... autant de services pratiques et complémentaires.

Catherine JAEGER, quant à elle, conseille et assure les Professionnels dans différents domaines : locaux, décennales, impayés, prévoyance, santé, retraite... Après avoir créé en 2015 le club d'entreprises « BNI Nord Landes Développement » qu'elle dirige à Biscarrosse, c'est avec fierté et un réel désir d'implication dans le tissu économique miossais qu'elle a accepté d'être membre fondateur de "Mios Entreprendre", récent club des entreprises locales.

+infos :

6 avenue de la République à Mios - Tél. 05.56.26.43.12 - mail : agence.jaeger@axa.fr



L'OUVERTURE DU CENTRE « E. LECLERC »



Avant l'ouverture officielle au public, Pierre BACALOU, Directeur du centre « E. Leclerc » de Mios, a réservé la primeur des nouvelles installations aux habitants miossais. C'est ainsi qu'en compagnie de Cédric PAIN, il a accueilli de nombreux Miossais le 25 juin. Guidés par les collaborateurs de M. BACALOU, les visiteurs ont pu découvrir les surfaces de vente mais également les entrepôts et laboratoires dédiés à la boulangerie-pâtisserie et à la boucherie-charcuterie. Après une collation, chacun est reparti avec une baguette de pain, tout juste sortie du four.

Associés à l'opération, et bien qu'en pleins préparatifs, les commerçants de la galerie marchande n'ont pas hésité à ouvrir leurs portes aux Miossais qui le souhaitaient.

En plus de la surface commerciale, le centre « E. LECLERC », ce sont également un parking de 500 places de parking (dont 250 couvertes), une station-service et une station de lavage et surtout 120 emplois dont une part conséquente a été attribuée aux Miossaises et Miossais.

+infos :

Ouvert du lundi au samedi de 8h30 à 20h et le dimanche de 9h à 12h30
1 rue Jean-Marie Pelt à Mios (RD 216) - Tél. 05.56.82.78.37



La production des repas mutualisée avec Biganos : une évidente nécessité

Avec 158 000 repas et 44 500 goûters préparés par an, la cuisine centrale de Mios avait largement dépassé sa capacité de production maximale originelle et ne pouvait plus absorber l'augmentation constante des besoins liée notamment au développement démographique de notre commune.

En outre, la Direction Départementale de la Protection des Populations de la Gironde (DDPP) avait adressé, à plusieurs reprises, un rapport d'inspection qui listait les principales non-conformités observées : sous-dimensionnement, ancienneté et exigüité des locaux qui pouvaient générer un risque au niveau alimentaire et/ou sanitaire. Selon une étude diligentée par la précédente municipalité en 2013, la rénovation de la cuisine centrale, avec réaménagement des espaces de stockage, production et livraison de 1 600 repas quotidiens, nécessitait un budget d'investissement de 1,956 million d'euros.

En décembre 2014, les Services d'Hygiène ont mis en demeure la commune de rénover ses équipements, sous peine de fermeture de la cuisine.

Il devenait indispensable de trouver une solution adaptée tant aux besoins qu'aux possibilités techniques et budgétaires de la commune.

LE SOUTIEN DE LA COBAN

Au titre du schéma de mutualisation, la Communauté de communes du Bassin Atlantique Nord (Coban) a commandé et financé une étude portant sur un projet de mutualisation des services de restauration municipale des communes de Biganos, Mios, Lanton, Marcheprime et Audenge. Les résultats ont montré que, contrairement à Mios, la commune de Biganos disposait d'une cuisine centrale qui pouvait absorber une production largement supérieure.

UNE ENTENTE INTERCOMMUNALE MIOS / BIGANOS

Les deux collectivités partageant les mêmes valeurs de qualité de service public de restauration, elles se sont associées en 2015 dans le cadre d'une entente intercommunale afin notamment d'optimiser leur production de repas (tant sur le plan qualitatif que quantitatif), d'améliorer la réactivité aux besoins des usagers et d'assurer une maîtrise des coûts à long terme.

C'est ainsi que, dès septembre 2015, Biganos a pris en charge la production des 300 repas quotidiens de l'école Ramonet de Lacanau de Mios. Cette première expérimentation s'étant avérée concluante, les deux communes se sont engagées, dès cet été, dans la mutualisation intégrale de leurs moyens de production. Désormais, la production de repas des deux communes est réalisée à partir de l'unité de production renforcée de Biganos.

L'entente concerne uniquement la production des repas. Les missions de livraison depuis la cuisine centrale, de distribution au sein des offices (écoles, centres de loisirs, établissement d'hébergement des personnes âgées), de politique tarifaire et de gestion des relations avec les usagers du service et leurs familles demeurent de la responsabilité de Mios.

Une commission spéciale, dénommée « Conférence » et composée de 6 Elus (3 pour chaque collectivité), débat des thèmes d'intérêt commun. Elle a notamment en charge la validation de l'évolution des montants de remboursement des coûts du service, l'approbation des éventuelles évolutions proposées, la politique d'achat.

Par cette entente, les deux collectivités ont initié une nouvelle démarche de mutualisation et de rationalisation des dépenses publiques. Toutes deux en retirent des avantages conséquents ; Biganos accroît la rentabilité de son équipement (initialement surdimensionné) et Mios économise ainsi plusieurs millions d'euros d'investissement.

UNE MUTUALISATION DES MOYENS HUMAINS, TECHNIQUES ET FINANCIERS

Dès septembre 2015, 2 Agents miossais ont intégré la cuisine de Biganos pour les besoins de l'école Ramonet. Leurs 6 collègues ont désormais rejoint leurs 8 homologues boïens. **Ils sont placés sous la responsabilité fonctionnelle de la ville de Biganos, mais restent employés de la commune de Mios.**

Pour faciliter leur intégration et les accompagner dans ce changement, une visite sur le site de la cuisine centrale de Biganos a été organisée le 25 mai 2016 pour les agents miossais. Ce regroupement n'a généré aucune mutation dans un autre service.

Il l'a dit

« La mutualisation des cuisines centrales de Mios et Biganos est un réel changement tant au niveau humain que technique. Les équipes ont fusionné pendant l'été, période plus favorable à la mise en place de la nouvelle organisation. Il y a déjà une bonne cohésion d'équipe et la bonne humeur est là. On échange sur les recettes, les méthodes de fabrication des repas.

Les conditions de travail sont améliorées ; le bâtiment de Biganos est plus spacieux que celui de Mios, plus fonctionnel avec plus de stockage notamment. Nous avons aussi apporté du matériel de notre cuisine.

Maintenant que tout est en place, nous avons commencé la production des repas pour toutes les écoles. Tout le monde est prêt à tout faire pour réussir la rentrée et les mois à venir. ».



Bernard FORGERON,
Cuisine centrale

Tous les agents miossais concernés ont pu continuer à exercer leur métier, en bénéficiant de meilleures conditions de travail.

Sur le plan technique, le bâtiment accueillant la cuisine centrale appartient à la commune de Biganos. Toutefois, certains matériels de production de Mios (fours, réfrigérateurs...) ont permis de renforcer la capacité de production de la cuisine de Biganos.

L'ensemble des coûts d'amortissement des équipements et matériels composant la cuisine centrale de Biganos est assumé par les deux collectivités, au prorata du nombre de repas produits pour chacune d'entre elles. La facturation de repas produits pour la commune de Mios est effectuée à prix coûtant, déduction faite des frais de personnels affectés par la commune de Mios.

PRODUITS DE QUALITÉ ET RESPECT DE LA SÉCURITÉ ALIMENTAIRE

Grâce cette entente intercommunale, les bénéficiaires miossais vont profiter de l'expérience de Biganos qui privilégie les « circuits courts » (poissons issus de la criée d'Arcachon par exemple) et les produits de qualité locaux et bio. Les repas sont cuisinés de manière traditionnelle par des professionnels de la restauration et tiennent compte des habitudes alimentaires, des enfants notamment.

Les menus sont élaborés en collaboration avec une diététicienne. Une commission « menus » se réunit tous les deux mois, pour connaître et valider la composition des repas. Elle est composée de la diététicienne, du responsable de la restauration municipale et, pour chaque commune, d'un élu référent, du responsable de la vie scolaire et de représentants des associations des parents d'élèves.

La qualité et la sécurité alimentaires des repas fournis sont en permanence évaluées (autocontrôles, analyses bactériologiques...) et font l'objet d'un contrat passé avec un laboratoire spécialisé indépendant.

BÉNÉFICIAIRES DES REPAS

- les enfants inscrits au service de restauration scolaire, le personnel enseignant et encadrant en période scolaire
- les enfants inscrits à l'Accueil de Loisirs Sans Hébergement (ALSH) pendant les vacances scolaires et le mercredi après-midi
- les enfants de la structure multi-accueil « L'île aux enfants »
- les pensionnaires de la Résidence pour Personnes Âgées « Pierre Baillet »

LE PORTAGE À DOMICILE

N'entrent pas dans le périmètre de la mutualisation, les repas produits pour le « portage à domicile » dont peuvent bénéficier les personnes âgées de la commune. Cette prestation est assurée « en liaison froide » par la société ELIOR. Si ce nouveau dispositif change les habitudes des bénéficiaires, il présente toutefois de nombreux avantages : diminution du risque sanitaire de développement de bactéries, possibilité de conserver pour le soir les aliments non-consommés le midi et, désormais, de passer commande pour le week-end...

À noter que le CCAS et les Elus municipaux ont rendu visite à toutes les personnes bénéficiant du portage de repas à domicile pour leur expliquer les nouvelles dispositions et vérifier qu'elles avaient les moyens (tant physiques que techniques) de réchauffer les aliments.

TRAVAUX

Voiries, réseaux, équipements et bâtiments publics...
De multiples travaux ont été effectués dans les différents quartiers de la commune.

VOIRIE

LES DERNIÈRES RÉALISATIONS



- **MIOS EST** : parking Léon Delagrangre / parvis du collège (parking, cheminements) (**1**) / rues des Marguerites (**2**) et de Peyot (réhabilitation des voies et création de pistes cyclables) / chemin des Gassinières (création d'une piste cyclable entre les rues de Navarries et Peyot)
- **LACANAU DE MIOS** : route de Florence (entre le pont de l'autoroute et le quartier de Garrot) (**3**) et chemin de Paulon (rénovation de la chaussée) / rue de Testarouch (pose de deux paires de coussins berlinois)
- **LILLET** : rénovation de la chaussée de Lagnet / nouvel enrobé sur la D3 entre Lillet et Hobre (financé par le Conseil départemental) / route de Caze
- **RONDS-POINTS** : carrefour sur la D3, à l'échangeur n°2 (côté Biganos) et carrefour sur la RD 216 pour la desserte du collège



RÉSEAUX

- **MIOS EST** : enfouissement des réseaux électriques et pose de réverbères (rue des Marguerites pour un coût de 61 100 € / chemin des Gassinières) (**4**)
- **MIOS OUEST** : éclairage des zones « skate-parc, boulodrome et city-stade » de la place Birabeille (coût = 15 100 €)
- **LACANAU DE MIOS** : création par le Syndicat intercommunal Mios/Salles, d'un forage d'eau potable (d'une profondeur de 220 m) près du château d'eau (**5**)
- **RONDS-POINTS** : enfouissement de réseaux électriques et pose de réverbères (carrefour sur la D3 et aire de covoiturage pour un coût de 39 400 TTC / carrefours du centre commercial et du collège sur la RD 216 pour un coût de 75 400 €)
- **CANALISATIONS** : inspection des canalisations d'eaux usées par caméra sur une très grande partie du réseau (Mios, Lacanau de Mios et parc d'activités "Mios Entreprises") par le Syndicat intercommunal Mios/Salles

ÉQUIPEMENTS PUBLICS



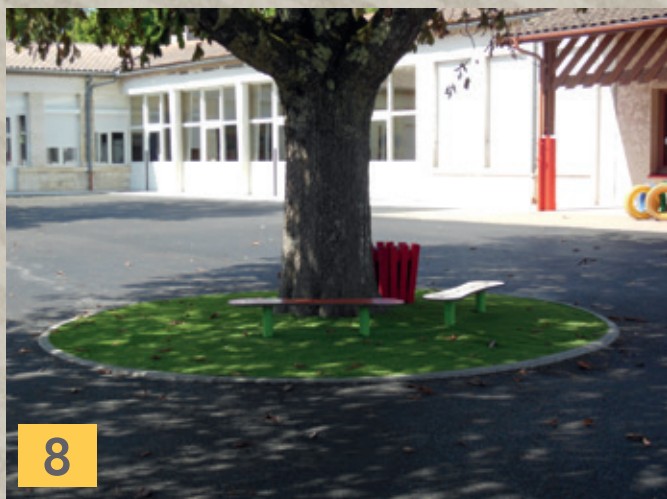
6

- **ÉCOLE DE LILLET** : peinture de la façade et de l'intérieur de la cantine (6) / changement des menuiseries



7

- **ÉCOLE RAMONET** : implantation d'un bâtiment modulaire pour accueillir la 13^{ème} classe (7) / réfection totale d'une classe (faux plafonds / peinture / éclairage) / installation d'un nouveau self



8

- **ÉCOLE « LA FAUVETTE PITCHOU »** : rénovation de la cour de l'école (8) / gestion des eaux pluviales / rampe d'accès PMR (Personnes à Mobilité Réduite) (62 000 €) / changement des menuiseries (29 000 €) (9)



9

- **ÉCOLE « LES ECUREUILS »** : implantation d'un bâtiment modulaire pour accueillir une 18^{ème} classe / installation d'un nouvel self dans le réfectoire
- **MAIRIE ANNEXE DE LACANAU DE MIOS** : travaux d'amélioration du poste de travail
- **STADE PAULON** : rénovation de la pelouse avant la reprise de la saison (10)



10

TRAVAUX

LES CHANTIERS EN COURS ET À VENIR



FUTURES ÉCOLES

LACANAU DE MIOS : après le décaissement du terrain et la préparation des sols réalisés en août, ont eu lieu les premières réunions de chantier avec l'Architecte et les entreprises retenues. Commencés en septembre (11), les travaux devraient permettre une ouverture de l'école en septembre 2017. Le 14 octobre à 16h30, Bruno LAFON (Président de la COBAN) et Cédric PAIN poseront la première pierre de l'école conçue par le cabinet d'architecture Marc BALLAY (12).

TERRES VIVES : trois architectes ont été retenus dans le cadre du concours lancé pour la création d'un groupe scolaire (maternelle et élémentaire) de 12 classes. En octobre, le meilleur projet sera retenu.



11



12

(maquette réalisée en éléments Playmobil par M. BRILLU)

VOIRIE ET RÉSEAUX

• **Lillet** : les travaux de voirie et d'éclairage ont débuté en août afin de sécuriser le centre-bourg du quartier et créer un cheminement doux (entre l'arrêt de bus et la route de Crastalis) pour faciliter l'accès à l'école aux piétons et cyclistes (coût total 313 000 €) (13)



13

- **Lacanau de Mios** : le programme pluriannuel de requalification totale du centre-bourg démarrera fin 2016 pour se poursuivre jusqu'en 2018. Sécurisation des voiries, développement des circulations douces, traitement paysager, passerelle sur le Lacanau seront déclinés lors du « Rendez-vous citoyen » du 26 novembre
- **Parvis du collège** : mise en œuvre de l'éclairage public et plantation de végétaux seront réalisés d'ici à la fin de l'année
- **Eclairage public** : poursuite du programme de modernisation avec le remplacement de 65 points lumineux
- **Chemin des Gassinières (entre Navarries et Ganadure)** : enfouissement de réseaux, éclairage public, sécurisation des carrefours et création d'une piste cyclable en site propre

ÉQUIPEMENTS PUBLICS

• **Salle des fêtes du bourg** : courant octobre, rénovation de la chaufferie (22 000 €) / huisseries (64 000 €)

• **Salle des fêtes de Lacanau de Mios** : remplacement des menuiseries avec portes alu et double vitrage (24 000 €)

BESOINS ANTICIPÉS, SERVICE DE QUALITÉ



ALSH, accueil périscolaire ou TAP nécessitent une organisation rigoureuse en termes de personnels, restauration, animations, activités, logistique... En anticipant au maximum réservations et annulations, vous contribuez pleinement au service de qualité que nous souhaitons offrir à vos enfants. Merci pour votre coopération.

+infos : Service Jeunesse : Tél. 05 57 17 07 92
Site : www.ville-mios.fr

ACTIVITÉS CAP33



Du 24 au 28 octobre, les animateurs de CAP 33 vous proposeront de nombreuses activités. Le programme sera prochainement consultable sur le site la mairie.

+infos : Mail : cap33@villemios.fr



LA LETTRE AU PÈRE NOËL

Le 16 décembre à 14h, les enfants de l'école Ramonet de Lacanau de Mios invitent parents et grands-parents à fêter Noël. Après avoir entonné quelques chants, ils liront la lettre qu'ils envoient au Père Noël avant de la déposer au pied du sapin. A la rentrée de janvier, ils découvriront si leurs vœux ont été exaucés...

L'ALSH DURANT LES VACANCES



L'Accueil de Loisirs Sans Hébergement (ALSH) sera ouvert du 20 au 28 octobre et du 19 au 23 décembre. **Ils seront fermés le 31 octobre et du 26 au 30 décembre.**

Durant les vacances de Toussaint, une semaine « sports vacances » sera proposée aux collégiens.

+infos : Service Jeunesse : Tél. 05 57 17 07 92
Site : www.ville-mios.fr

LE NOËL DES AÎNÉS

Comme chaque année, le CCAS et la Municipalité proposent aux Seniors de se retrouver, le samedi 17 décembre, lors d'un repas suivi d'un spectacle. Si vous avez 65 ans (ou plus) et/ou êtes retraité(e), si vous souhaitez passer un moment convivial et festif, n'hésitez pas à vous inscrire entre le 2 et le 30 novembre, auprès du CCAS. Participation : 15 € pour les Miossais et 31 € pour les habitants des autres communes.

Par ailleurs, les Elus iront à la rencontre des seniors de 80 ans et plus, le 14 décembre, pour fêter Noël avec quelques jours d'avance et leur remettre un colis.

+infos : CCAS : Tél. 05 57 17 10 47
Mail : ccas@villemios.fr

PERFECTIONNEMENT BABA

Le PIJ (Point Informations Jeunesse) propose une session de formation, du 24 au 29 octobre, sur le thème « L'enfant et le jeu ».

Participation : 265 € en demi-pension.

The poster features the following text and graphics:

- Logos for VALT, Mios, INFORMATION JEUNESSE, and BIGANOS.
- Large text: **MIOS FORMATION BABA perfectionnement "L'enfant et le jeu"**
- Graphic of two silhouettes jumping.
- Text: **proposée par les PIJ du bassin d'Arcachon**
- Text: **du 24 au 29 octobre 2016**
- Text: **Inscriptions 05.56.26.63.30**
- Text: **en demi-pension 265 €**
- Text: **pj@villemios.fr**
- Logos for Mios, ARES, Saïtes, Andéroux, and Mios.

+infos : PIJ : Tél. 05 56 26 63 30
Mail : pj@villemios.fr

« L'ILE AUX ENFANTS » À L'ÉCOUTE DES PARENTS

Après une reprise en douceur, « L'île aux Enfants » invite les familles à une réunion de rentrée, le 18 octobre à 19h. Ce moment de partage convivial autour du projet éducatif permettra aux parents et à l'équipe du multi-accueil d'échanger sur le fonctionnement de la structure, le quotidien des enfants, les temps forts et les projets à venir. Photos et vidéos illustreront les activités et la vie du centre.

+infos : Tél. 05 56 26 3 53
Mail : multiaccueil-mios@wanadoo.fr

Le PADD, une pièce majeure du Plan Local d'Urbanisme

Institué par la loi relative à la Solidarité et au Renouvellement Urbain de décembre 2000, le PLU (Plan Local d'Urbanisme) organise le développement d'une commune en fixant les règles d'urbanisme qui tiennent compte des exigences environnementales, économiques et sociales.

À Mios, le PLU (tel qu'adopté en 2010 et amendé par de nombreuses modifications) ne permet pas de maîtriser l'urbanisation galopante de la commune et les effets induits qu'elle génère : écoles surchargées, voiries non adaptées au trafic de plus en plus important, réseaux sous-dimensionnés, paysages défigurés...

C'est pourquoi la municipalité s'est engagée dans un chantier de longue haleine (qui peut prendre 3 à 10 ans selon les communes) : la révision du PLU. D'ores et déjà, deux étapes ont été franchies : le diagnostic et l'élaboration du PADD (Projet d'Aménagement et de Développement Durable) qui seront présentés en réunion publique le 17 novembre prochain à 20h.

Clef de voûte du PLU, le PADD exprime la stratégie politique retenue en matière d'aménagement et d'urbanisme pour l'ensemble du territoire de la commune. Document simple et concis, il donne une information claire sur le projet communal et définit les orientations politiques en termes d'habitat, d'équipements, de développement économique et commercial, de paysage, de protection des espaces naturels, agricoles et forestiers, de transport et déplacements... Il fixe

des objectifs chiffrés de modération de la consommation de l'espace et de lutte contre l'étalement urbain.

Pour l'élaboration du PADD communal, la Municipalité a fait appel à l'expertise de l'agence ESCOFFIER, bureau d'études spécialisé en planification urbaine, études opérationnelles et analyses environnementales.

Le 17 novembre à 20h,
réunion publique de présentation
du diagnostic et du PADD.

Une volonté politique forte : freiner le rythme d'accroissement démographique

Nécessité impérieuse de maîtriser les conséquences financières de la pression urbaine (en termes d'équipements publics, voirie et réseaux), volonté de favoriser une plus grande mixité générationnelle, besoin de donner et redonner de la qualité au territoire, ont guidé la réflexion des Elus et de l'agence ESCOFFIER pour l'élaboration du PADD.

Le PADD s'articule autour de 5 axes stratégiques qui structurent les ambitions sociales, économiques et environnementales pour l'avenir de Mios :

Axe 1 Freiner et encadrer le développement de l'habitat

Axe 2 Favoriser la mixité sociale et générationnelle

Axe 3 Structurer les centres-bourgs et valoriser le cadre de vie

Axe 4 Renforcer et dynamiser l'attractivité économique

Axe 5 Préserver et valoriser le patrimoine

Comme exprimé précédemment, le PADD fixe la stratégie politique retenue en matière d'aménagement et d'urbanisme pour l'ensemble du territoire de la commune. Cette stratégie devra être détaillée et s'exprimer dans les « Orientations d'Aménagement et de Programmation », le « règlement » et les « pièces graphiques » (prochaines étapes).

Les 5 axes stratégiques

AXE 1 : Freiner et encadrer le développement de l'habitat



Au cours des dernières décennies, Mios a subi un développement urbain exponentiel, passant de 2 500 habitants au début des années 1980 à plus de 9 000 habitants actuellement. Avec l'ensemble des projets structurants engagés (« Terres Vives », secteurs PUP...) et surtout les innombrables divisions parcellaires favorisées par différentes lois, la commune atteindra probablement le seuil des 12 000 habitants à l'horizon 2025.

Le rythme et l'ampleur de la progression démographique génèrent des difficultés importantes en termes d'équipements publics (souvent inadaptés, voire insuffisants, notamment dans le secteur scolaire), de réseaux et voiries à rénover, de qualité d'accueil de la population, de maintien de l'identité communale. **Il est impératif de freiner la progression démographique de la commune.**

LES ACTIONS DE L'AXE 1

- Contenir la croissance urbaine et démographique en organisant (dans le temps et dans l'espace) la qualité du développement de la commune. Sans cette action, il est impossible de soutenir financièrement le développement des équipements qui accompagne nécessairement toute croissance urbaine.
- Accompagner et encadrer le processus de division parcellaire au sein des tissus urbanisés et maîtriser l'étalement urbain résidentiel en tenant compte des risques naturels, du patrimoine naturel et paysager, de la préservation de l'identité des quartiers, de la capacité des réseaux existants.

AXE 2 : Favoriser la mixité sociale et générationnelle



À ce jour, par insuffisance de diversité du parc de logements, le profil des ménages accueillis à Mios représente, pour plus de 80%, un profil similaire : celui d'un couple avec 2 ou 3 enfants.

Pour répondre à l'un des objectifs importants du projet de PLU (une offre en habitat adaptée aux besoins de la population actuelle et future), **la politique « logement » doit être réorientée.**

Permettre aux jeunes, aux familles sans enfant mais également aux personnes âgées, d'accéder à un logement (ou de changer de logement) correspondant à des revenus modestes ou intermédiaires est la priorité de cette politique. Diversifier le parc de logements est la condition d'une mixité sociale et générationnelle maîtrisée à long terme, gage de lien social et du « bien vivre ensemble ».

LES ACTIONS DE L'AXE 2

- Proposer une offre diversifiée de logements pour favoriser les parcours résidentiels sur la commune (pouvoir trouver un logement sur Mios aux différentes périodes de sa vie) et assurer dans le temps une plus grande mixité générationnelle.
- Favoriser la mixité sociale en augmentant la part des logements à loyer modéré, afin de mieux répondre aux besoins locaux.

Elle l'a dit

L'agence Escoffier s'est vu confier la révision du PLU de Mios depuis juin 2015. Intervenant depuis près de 15 ans auprès des collectivités locales, particulièrement dans les démarches de planification urbaine, l'agence est rompue à l'exercice d'élaboration et de révision des PLU, sur des territoires variés, en milieu urbain, comme en milieu rural. Pour autant, c'est la première fois qu'elle est confrontée à une commune au développement à ce point exponentiel.



Ainsi, avec une croissance de la population de plus de 200 % en un peu plus de 40 ans et un développement particulièrement soutenu à partir des années 1980, la commune fait face à une pression urbaine encore renforcée depuis le vote de la loi ALUR en mars 2014 (du fait de la suppression des minimums de parcelles). Outre l'impact sur le paysage et les milieux naturels d'un tel développement, notamment par un phénomène accru de divisions parcellaires, le profil générationnel très jeune de la commune (40% de la population ont moins de 25 ans aujourd'hui) impose un besoin renforcé en équipements publics et en réseaux, ce qui n'est pas sans conséquence sur le budget de la commune et ses capacités financières non extensibles. En ce sens, un enjeu majeur du futur PLU sera celui de la maîtrise et de l'encadrement qualitatif et quantitatif du processus de développement urbain.

Sylvie ESCOFFIER,
Urbaniste

AXE 3 : Structurer les centres-bourgs et valoriser le cadre de vie



Le type d'urbanisation et les processus spontanés de développement urbain (extension linéaire, division parcellaire) ont généré le développement de strates qui se sont superposées au fil des ans, empêchant par là-même toute structuration équilibrée du centre-ville de Mios et des centres-bourgs de Lillet et Lacanau de Mios.

Conférer à Mios un caractère de ville structurée, disposant de toutes les qualités urbaines à la hauteur d'un territoire de plus de 9 000 habitants, telle est la volonté municipale clairement affirmée.

Le centre de Mios doit être le lieu privilégié d'accueil des différentes activités. La qualité des espaces publics, la mise en valeur du patrimoine bâti, le renforcement des itinéraires doux permettront d'améliorer le cadre de vie et de renforcer le sentiment d'appartenance à Mios, motivant de fait une intensification du dynamisme de la vie locale. Un tel projet suppose une vision hiérarchisée et programmée du développement urbain, en lien avec l'implantation des équipements, commerces et services adaptée aux populations (existantes et futures).

LES ACTIONS DE L'AXE 3

- Adapter les dimensions et les fonctions du centre-ville de Mios au poids démographique de la commune
- Agir sur l'attractivité et la mixité urbaine dans les bourgs pour favoriser le lien social et lutter contre le processus de ville-dortoir
- Limiter le développement résidentiel, au bénéfice d'une amélioration de la qualité des quartiers existants
- Structurer les quartiers résidentiels et travailler sur les limites entre secteurs urbanisés et espaces naturels
- Etoffer et anticiper l'offre en équipements, commerces et services
- Développer le tourisme vert et les espaces de loisirs

AXE 4 : Renforcer et dynamiser l'attractivité économique

Développement résidentiel massif et dépendance aux déplacements automobiles fortement marquée contribuent à entraver le dynamisme de notre commune pourtant très bien située, à la croisée du Bassin d'Arcachon, du Val de l'Eyre, de la métropole bordelaise et de l'axe majeur de déplacement qu'est l'A63 Bordeaux/Bayonne.

Pour endiguer l'effet « ville dortoir », il est indispensable de **renforcer et développer l'emploi local**. Récemment, de nouvelles entreprises se sont implantées sur les zones d'activités de « Masquet », « Mios Entreprises » et « Terres Vives, éco-domaine de Mios » générant ainsi la création de nombreux emplois. De nouveaux commerces ont ouvert et d'autres le seront très prochainement.

L'attractivité économique de Mios s'appuie également sur deux secteurs essentiels : l'activité sylvicole et agricole d'une part et le tourisme vert d'autre part. Par le développement d'une agriculture locale et paysanne de proximité, par le renforcement d'activités sportives et ludiques associées à la vallée de la Leyre, le développement des itinéraires cyclables et piétonniers, l'augmentation de la capacité d'accueil touristique, MIOS intensifiera son attractivité économique, augmentant ainsi le « bien-vivre ensemble ».

LES ACTIONS DE L'AXE 4

- Favoriser l'emploi local
- Conforter la place des zones d'activités et anticiper leur développement dans le cadre de l'intercommunalité
- Maintenir l'activité sylvicole
- Faciliter le développement d'une agriculture locale et paysanne
- Soutenir les projets de développement économique à l'appui des énergies renouvelables (photovoltaïque, biogaz notamment)
- Développer les activités autour du tourisme vert

Elle l'a dit

« Suite à l'expansion démographique de notre commune au cours des dernières années, il était primordial de débattre et de redéfinir le projet d'aménagement du territoire de notre commune qui datait d'environ 10 ans. Ce nouveau PADD définit précisément les lignes directrices du futur PLU qui se concrétisera dans ses dispositions réglementaires et son zonage.

Ainsi, pour encadrer le développement de l'habitat, le règlement établira notamment des dispositions sur le traitement et la qualité des accès aux espaces publics ou sur l'ambiance paysagère. Pour consolider le caractère de centre urbain du bourg de Mios, l'habitat à étage sur rue et la mitoyenneté des constructions seront privilégiés. Pour valoriser notre cadre de vie, le PLU sera un des moyens de retisser des liens entre le bourg de Mios et la Leyre en permettant une réappropriation publique et une mise en valeur des bords du cours d'eau et des espaces naturels environnants. »

Alexandra GAULIER,

Élue déléguée à la planification urbaine

AXE 5 : Préserver et valoriser le patrimoine

Historiquement composée d'un bourg (situé à proximité de la Leyre) et de multiples petits regroupements de fermes égrenés dans l'immense forêt de pins, notre commune s'est transformée au fil des années. Pour autant, les espaces naturels et forestiers représentent toujours une part significative de la physiologie du territoire communal, dont la valeur écologique et paysagère contribue fortement à l'attractivité tant résidentielle que touristique de la commune.

Il est primordial de protéger les espaces naturels, de rétablir une meilleure qualité environnementale et de sauvegarder le patrimoine bâti emblématique de l'histoire et de l'identité miossaises.

LES ACTIONS DE L'AXE 5

- Révéler le patrimoine bâti, paysager et archéologique emblématique de la commune
- Préserver la diversité des milieux (forêt mixte, landes, prairies humides) et la forêt pour ses fonctions économiques, sociales, environnementales et paysagères
- Protéger les milieux sensibles (cours d'eau et leurs abords, ripisylves, prairies, lagunes, zones humides) et favoriser les continuités écologiques
- Considérer les risques naturels dans les choix d'aménagement et de limitation du développement urbain (risque d'inondation lié aux cours d'eau et aux remontées de nappes ainsi que feux de forêt)

Comme le prévoit la loi, le PADD a été débattu en Conseil Municipal du 22 juin 2016.
L'intégralité du document est consultable au service « Urbanisme ».

À LA DÉCOUVERTE DU SEL



Le 18 novembre à 20h30, MIOS CULTURE MIOS vous propose de retracer l'histoire du sel en Aquitaine et Pays de Buch. Lors de cette conférence, vous découvrirez les différentes salines qui ont façonné nos rivages de l'Atlantique et du Bassin d'Arcachon.

+ infos : Entrée : 5€
 ☎ 06 08 66 08 75
 ✉ michel.hugue@orange.com

COURS D'ESPAGNOL AVEC LE COMITÉ DE JUMELAGE

Après un mois de septembre ponctué par sa participation au « Forum des Associations », un déjeuner avec la chorale « Brisas de Amiò » et son Assemblée Générale, le COMITE DE JUMELAGE MIOS / VAL de SAN VICENTE reprend ses activités avec notamment :

- Les cours d'espagnol en octobre pour les niveaux 1 et 3 et en novembre pour le niveau 2,
- L'accueil de nos amis espagnols pour le « Marché de Noël »,
- La collaboration à la tenue de la « buvette associative » le dimanche matin (les 9 octobre, 12 février et 11 juin).

+ infos :
 ☎ 05 56 26 68 63 / 06 22 94 03 95
 ✉ magnolia.caballe@netcourrier.com

LA RENTRÉE DE L'ÉLAN MIOSSAIS

- Concours de belote (ouvert à tous) les 4 octobre et 6 décembre (salle des fêtes du bourg à 14h30)
- Lotos du club le 16 octobre et 8 décembre (salle des fêtes du bourg à 14h30)
- Goûter « Anniversaire du mois » le 27 octobre (salle des fêtes de Lacanau à 14h30)
- Repas du club le 24 novembre (salle des fêtes du bourg à 12h)
- « Marché de Noël » (en collaboration avec la Municipalité), le 10 décembre (sous la halle)
- Goûter « Spécial Noël » le 22 décembre (salle des fêtes du bourg à 14h30)
- Sortie à Ibardin (date à définir)

+ infos :
 ✉ elanmiossais@gmail.com
 🌐 elan.miossais.free.fr

TOUTS AMASSE SOUFFLE SES 40 BOUGIES



Bon anniversaire au Club qui fêtera, le 23 novembre, son quarantième anniversaire. Pour ce dernier trimestre, le Club prévoit également :

- Des lotos, les 1^{er} octobre, 5 novembre et 3 décembre
- Des repas, le 19 octobre et le 15 décembre pour annoncer les fêtes de Noël
- Un apéritif dinatoire, le 31 décembre, pour permettre aux adhérents qui le souhaitent de fêter 2017 dans la gaieté et la bonne humeur.

Enfin, le 15 novembre, le conteur Laurent POTREAU sera l'invité du club pour évoquer « la mauvaise humeur ».

+ infos :
 ☎ Danielle CHARTIER / 06 61 52 52 87
 ✉ tousamasse@orange.fr

LE TELETHON 2016 À MIOS



Cette année, SOLID'EYRE se renouvelle et organise le TELETHON du 2 au 4 décembre, en partenariat avec la mairie. De nombreuses associations miossaises animeront les événements prévus : loto enfants et adultes, exploits sportifs, jeux enfants, présentation « handisport », dîner spectacle...

En charge de la coordination des associations, SOLID'EYRE sera l'interlocutrice unique de la Mairie.

Les dons recueillis seront reversés à l'AFM TELETHON.

+ infos :
 ☎ Francesco DAGA / 06 74 02 35 83
 ✉ fdsolideyre@bbox.fr

CHŒUR À CŒUR À L'UNISSON



Début septembre, LAUREN et le nouveau bureau de CHŒUR à CŒUR ont accueilli les choristes pour une nouvelle saison conviviale et enjouée. Si vous aimez chanter dans le rire et la bonne humeur, n'hésitez pas à nous rejoindre le mardi : de 18h15 à 19h30 pour les enfants et de 19h30 à 21h30 pour les adultes.

+ infos :
 ☎ 06 27 21 06 90
 ✉ choeuraceur@sfr.fr

Zoom sur...

LE COMITÉ DES FÊTES DE MIOS



Qui pense « Comité des fêtes de Mios », pense automatiquement « **Mios en fête** ». En effet, personne ne peut passer à côté des trois jours de fête de juillet, dédiés aux musiques en tous genres et venues de tous horizons. Cette année encore, le Comité des fêtes a présenté un programme de qualité que bien des communes nous envient.

Toutefois, le Comité des fêtes de Mios ne se cantonne pas à ce seul événement. Depuis 4 ans, il organise et participe à l'animation de différentes manifestations tout au long de l'année : soirées à thème, repas dansants notamment. Il apporte son soutien à la municipalité et d'autres associations lors d'événements sportifs et festifs.

En février dernier, en collaboration avec la municipalité, il a initié et encadré la première « **Fluo Party** » à l'intention des collégiens. Fort de cette première expérience réussie, il réitère l'opération en invitant les collégiens à deux soirées avec DJ et restauration : la première le **8 octobre** pour les collégiens de 6^{ème} et 5^{ème}, la seconde le **14 octobre** pour les collégiens de 4^{ème} et 3^{ème}.



Toujours soucieux de participer à l'animation de la commune, le Comité des Fêtes de Mios a repris la gestion de la buvette de la halle, le dimanche matin. Ainsi, depuis le mois de juin, en partenariat avec 11 autres associations miossaises, il fait de ce bar associatif un lieu de rencontres intergénérationnelles et valorise par là-même l'activité du marché dominical.

LES ASSOCIATIONS PARTENAIRES DU BAR ASSOCIATIF

- Amicale des Pompiers
- Chœur à Cœur
- Comité des Fêtes de Mios
- Comité de Jumelage
- Dans'Attitude
- Education Physique Gymnastique Volontaire
- Les Supporters du Chaudron
- Mios Culture Loisirs
- Solid'Eyre
- Sud-Guit'Art
- Touts Amasse
- US Mios Handball

MERCI !



+ infos : 📞 Patrice LASSOURREUILLE / Tél. 06 43 73 33 32 - ✉ famlassou@wanadoo.fr

À NOTER SUR VOTRE AGENDA : les repas dansants des 19 novembre et 18 février, ainsi que la fête de la Saint Patrick, le 17 mars.

UNE SCIERIE-MENUISERIE POUR AHOZON



Le samedi 12 novembre, à partir de 19h30, l'association « AHOZON FRANCE BENIN » vous invite à une soirée caritative dont les bénéfices participeront au financement de la scierie-menuiserie implantée dans le village béninois d'Ahozon.

Après la projection d'un diaporama illustrant la construction typique du bâtiment, le groupe africain BENKADI se produira pour le plaisir de tous. Restauration rapide et buvette seront à disposition des participants.

+ infos :

Entree : 5€ / Gratuité pour les moins de 12 ans

☎ 06 19 52 34 20

✉ asso33.fbtd@orange.fr



ASSOCIATION PARENTS
D'ÉLÈVES

VIDE TA CHAMBRE

Le 19 novembre, l'Association de Parents d'Elèves de l'école Ramonet organise une opération « Vide ta chambre » (salle des fêtes de Lacanau de Mios). Les bénéfices permettront de participer aux projets de l'école ou à l'achat de matériel pour les enfants. Buvette et sandwich sur place.

+ infos :

Tarifs : 6€ / emplacement (table et chaises fournies)

✉ Réservation : aperamonet@gmail.com

USM VOLLEY-BALL, UNE SAISON 2015/2016 ENCOURAGEANTE



Très bonne saison pour toutes les équipes du Club, tant au niveau Jeunes qu'Adultes et beach-volley.

Les progrès enregistrés par les équipes de jeunes se sont concrétisés par des résultats prometteurs. A noter le titre de championnes régionales des minimes filles, la coupe « mondialito » remportée par les garçons minimes et la sélection par la Ligue de deux jeunes du Club : Timeo en M13 et Théo en M15.

En championnat « Loisirs Adultes », les deux équipes ont accédé à la poule supérieure. En beach-volley, félicitations à Julie et Sophie qui ont remporté la finale régionale des interclubs.

Enfin, pour la 2ème édition du Mios Beach Open, le club a reçu plus de 80 joueurs venus de Toulouse, Paris, Nice, Les Sables d'Olonne et même d'Espagne.

+ infos :

☎ 06 66 16 06 31

✉ usmvolleymios@gmail.com

DU NOUVEAU À HATHA YOGA



Cette année, HATHA YOGA ouvre un cours de Pilates, le vendredi de 18h à 19h (salle de Lillet).

Entraînement intensif, mais respectueux du corps, au rythme de la respiration, le « Pilates » affine hanches et fessiers et renforce la sangle abdominale.

Pour développer la tonicité, la souplesse et l'équilibre de votre corps, amplifier votre souffle et augmenter votre énergie, et pour apaiser votre mental, retrouvez Aline et ses cours de Yoga-Méditation.

Au cours de l'année, des séances de Yoga ou Pilates seront proposées sur la plage (Cazaux ou océan) et sur paddle.

+ infos :

Yoga : ☎ 06 12 94 39 32. / ✉ aline.savary@gmail.com

Pilates : ☎ 06.11.76.55.68 / ✉ melinda.meunier@orange.fr

LE CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES

À LA DÉCOUVERTE DU SÉNAT



Les Elus du CMJ poursuivent leur formation citoyenne. Après avoir découvert le Conseil régional en avril dernier, ils se rendront au Sénat le 20 octobre. L'Elue girondine et Vice-présidente du Sénat, Mme Françoise CARTRON, les accueillera et les accompagnera tout au long de la visite pour leur expliquer le fonctionnement de cette instance républicaine.

DERNIÈRE RÉUNION DE TRAVAIL AVANT L'ÉTÉ



Le 1^{er} juillet, se tenait la dernière réunion de travail du CMJ avant des vacances bien méritées. Au programme, l'intervention de Mme HENRY-GOULLIER, membre du Conseil de quartier Mios Ouest, représentant Mme BORDAS. Face au triste constat qu'il y a beaucoup de personnes âgées isolées sur notre commune, elle a demandé aux membres du CMJ de mettre en place, s'ils en étaient d'accord, des actions intergénérationnelles.

Très à l'écoute et très réactifs, nos jeunes Elus ont alors émis plusieurs propositions pour rompre cet isolement. Deux d'entre elles ont été retenues : la participation à la dictée intergénérationnelle lors des journées du patrimoine et l'organisation d'une après-midi récréative avec les résidents de l'EHPA (Etablissement d'Hébergement pour Personnes Agées) pour fêter les anniversaires et s'adonner en leur compagnie à quelques jeux de sociétés (jeu de mille bornes, belote, nain jaune...).

Les élus se sont ensuite rendus place Birabeille pour découvrir les jeux qu'ils avaient eux-mêmes choisis lors d'une séance de travail précédente (photo de couverture de ce Mag). Voilà un beau projet, mené à son terme par la municipalité et le CMJ, qui fait la joie de tous les jeunes Miossais !

LE COLLÈGE EN AVANT-PREMIÈRE



Le 7 juillet, les Elus du CMJ ont eu le privilège d'être les premiers à visiter le collège. Guidés par M. HOURCAU, Chef de projet au Conseil départemental, ils ont découvert les différents locaux et leur fonction. Ils ont pris beaucoup de photos pour les partager avec leurs amis !

MÊME PENDANT LES VACANCES, LE CMJ Y ÉTAIT



Pas de trêve dans leur rôle d'Elus pour les membres du CMJ ; ils étaient présents pour l'inauguration de « Mios en Fête » le 29 juillet.

PENSEZ À VOUS INSCRIRE SUR LES LISTES ÉLECTORALES

CONDITIONS REQUISES POUR ÊTRE ÉLECTEUR

- Être âgé de 18 ans minimum (la veille du 1^{er} tour)
- Être de nationalité française
- Jouir de ses droits civils et politiques
- Être inscrit sur les listes électorales



Pour les échéances 2017, la date d'inscription sur les listes électorales est fixée au 31 décembre 2016.

À noter toutefois que vous pouvez effectuer les démarches au-delà de cette date si, **après le 1^{er} janvier 2017**, vous :

- déménagez pour des raisons professionnelles ou êtes fonctionnaire admis à la retraite
- êtes militaire, de retour à la vie civile
- avez acquis la nationalité française
- avez recouvré le droit de vote

Chaque jeune Français qui devient majeur est inscrit automatiquement sur les listes électorales. Il ne doit faire aucune démarche. La mairie l'informe par courrier de son inscription.

Toutefois, si l'inscription n'a pu avoir lieu, il est toujours possible de régulariser la situation auprès de la mairie ou du tribunal d'instance.

Une cérémonie de « remise de la carte électorale » est prévue dans le courant du 1^{er} trimestre 2017.

MODALITES D'INSCRIPTION

Vous pouvez vous inscrire :

- En ligne sur le site « www.service-public.fr »
- Sur place à la mairie de votre domicile, à celle de la commune dans laquelle vous êtes assujetti aux impôts locaux depuis au moins 5 ans, à celle de votre résidence si vous y résidez de manière effective et continue depuis au moins 6 mois, à celle où vous êtes assujetti à résidence obligatoire en tant que fonctionnaire public
- Par correspondance

Dans tous les cas, vous devez fournir :

- Le formulaire de demande d'inscription cerfa n°12669*01, dûment rempli
- Une pièce d'identité récente (passeport ou carte nationale d'identité). Si vous avez obtenu récemment la nationalité française mais n'avez pas encore de papiers français, une pièce d'identité d'origine et la preuve de la nationalité (décret de naturalisation par exemple)
- Un justificatif de domicile

RECENSEMENT DE LA POPULATION



Le 21 janvier 2017, débutera l'opération de recensement de la population miossaise.

Des précisions vous seront apportées prochainement sur le site de la mairie et dans « Le Mag de Mios » à paraître en fin d'année.

PROCHAINES RENCONTRES AVEC LES MIOSSAIS

D'ici à la fin de l'année, les membres du Conseil Municipal proposent de vous rencontrer :

- **Le 17 novembre à 20h** (salle des fêtes du bourg) pour la **présentation du diagnostic et du PADD**, réalisés dans le cadre de la révision du PLU
- **Le 18 novembre à 19h** (salle du 3^{ème} Age), pour l'**accueil des Mioissais et Mioissais, arrivés dans notre commune depuis juin 2016**, moment d'information où seront présentés les quartiers et les services publics ; l'occasion d'échanger, autour d'un verre, avec les Elus, les membres des différentes associations et des conseils de quartier ;
- **Le 26 novembre à 11h** (salle des fêtes de Lacanau de Mios), pour le 6^{ème} « **Rendez-vous citoyen** ». À cette occasion, sera précisé le planning des travaux qui débiteront début janvier 2017 dans le cadre du programme pluriannuel de requalification du centre-bourg de Lacanau de Mios. Seront également évoqués l'avancement du chantier de la future école ainsi que le développement de « Mios Entreprises », parc d'activités en pleine expansion.



LES PROCHAINS CONSEILS DE QUARTIER

- **MIOS EST : lundi 7 novembre à 20h30** (salle du 3^{ème} Age)
- **LILLET : mercredi 16 novembre à 20h30** (salle polyvalente)
- **RIVE GAUCHE : lundi 21 novembre à 20h30** (salle du 3^{ème} Age)
- **LACANAU : mercredi 30 novembre à 20h30** (salle motricité - école Ramonet)
- **MIOS OUEST : lundi 5 décembre à 20h30** (salle du 3^{ème} Age)

Rappel : les séances du Conseil municipal, dont les dates sont indiquées sur le site de la mairie, sont ouvertes au public.

LES CONSEILS DE QUARTIERS

LACANAU de MIOS



Sur les préconisations du Conseil de quartier, deux paires de coussins berlinois ont été implantées route de Testarouch, notamment au niveau de l'abribus pour améliorer la sécurité des collégiens. Souhaitons que cet aménagement incite les automobilistes à réduire leur vitesse qui, rappelons-le, est limitée à 50 km/h.

Les travaux de la nouvelle école primaire ont débuté derrière le stade Paulon. Son ouverture est prévue pour la rentrée 2017.

+infos :

✉ membresquartierlacanau@ville-mios.fr

RIVE GAUCHE



Les riverains de Rive Gauche ont profité des beaux jours pour partager plusieurs repas à Gassian, Curchade et Petit Caudos / Moura. Ils ont écouté avec plaisir les airs joués par Léon Nadé et ses amis. Le 18 septembre, ils se sont retrouvés pour disputer jeux inter-quartiers et repas.

Prochain rendez-vous courant octobre pour une marche de nuit.

+infos :

✉ miosquartierrivegauche@ville-mios.fr

Des projets ambitieux pour redynamiser les centres-bourgs

Sécuriser, requalifier et revaloriser les centres-bourgs de la commune, tel est l'un des engagements que nous avons pris. Avec la réhabilitation de la place Birabeille, le réaménagement des centres-bourgs des quartiers de Lillet et Lacanau de Mios, le projet de réhabilitation du centre-ville, nous confirmons notre volonté d'offrir aux Miossais une commune qui se défait activement de son image de « ville-dortoir ». Notre projet en termes d'urbanisme est simple : Mios doit redevenir une commune dans laquelle il fait bon vivre. Notre ambition : développer le « mieux-vivre ensemble » !

LA PLACE BIRABEILLE, UN ÉCRIN DE VERDURE À PROXIMITÉ DU CENTRE-VILLE

Peu de communes bénéficient, comme Mios, d'un espace naturel de qualité, situé entre le centre-ville et l'Eyre.

Si la place Birabeille profitait à quelques habitués (et aux sangliers), les jeux détériorés et la fréquentation des scooters n'incitaient pas les parents à y amener les enfants. Il convenait donc de donner aux Miossais l'envie de se réapproprier cet espace, en toute quiétude et sécurité.

Dès le printemps, des travaux de valorisation de la place Birabeille ont été engagés afin que chacun puisse en profiter durant la période estivale. Appui et soutien pour l'installation du parcours « T en Leyre », implantation de nouveaux jeux pour les enfants adaptés à différentes tranches d'âge, city-stade, espace fitness, rénovation complète du skate-parc, tables de pique-nique et mobilier urbain, rénovation des cheminements, éclairage public... autant de nouveautés qui, ajoutées aux installations existantes (tennis, beach-volley, bouldrome, terrain de hand-ball), font de la place Birabeille un écrin de verdure attractif, en bordure de l'Eyre. Miossaises et Miossais aiment à s'y retrouver pour partager, en famille et entre amis, des moments de détente et de loisirs.

189 500 € ont été engagés dans cette opération qui n'aurait pu aboutir sans l'aide financière, à hauteur de 59 640 € de l'Etat (35 000 €), de la CAF (13 000 €) et du Conseil départemental (11 640 €).



Prochamment, une clôture entourera la place Birabeille afin de préserver les espaces ludiques des dégâts récurrents occasionnés par les sangliers et les sécuriser en bloquant l'accès aux « deux roues » motorisés. En 2017, un cheminement en bois, accessible aux personnes à mobilité réduite, devrait permettre de rejoindre les bords de l'Eyre sans difficulté.

SÉCURISATION DE CENTRE-BOURG DE LILLET

Comme nous l'avons présenté dans le précédent numéro du « Mag de Mios », d'importants travaux de voirie ont été entrepris à Lillet en août dernier. Olives de ralentissement en entrée et sortie de bourg, feux tricolores, cheminements doux, rénovation de l'éclairage public, sens de circulation amélioré devaient, sans aucun doute, sécuriser la circulation des piétons et cyclistes aux abords de la route départementale 3. Le coût de l'opération avoisine les 282 000 €, dont 49 666 € financés par le Conseil départemental.

PROGRAMME D'EMBELLISSEMENT ET DE SÉCURISATION DU CENTRE-BOURG DE LACANAU DE MIOS

Avec l'implantation, en 2015 et 2016, de jeux pour les enfants (3/6 ans et 6/12 ans) et deux frontons « multisports » pour toutes les générations, Lacanau de Mios dispose désormais d'un espace vert ludique, situé derrière l'école Ramonet.

Comme nous l'avons présenté aux riverains en novembre 2015, nous avons élaboré un programme pluriannuel de requalification totale du centre-bourg : sécurisation des voiries, développement des circulations douces, traitement paysager, passerelle sur le Lacanau.... Nous entrons maintenant dans la première phase de concrétisation des travaux qui débutera en fin d'année.

Les travaux de terrassement de la nouvelle école ont démarré en août dernier. **La pose de la première pierre est prévue le vendredi 14 octobre à 16h30**, en présence notamment de M. Bruno LAFON, Président de la COBAN qui contribue fortement à la construction de cette école avec un soutien financier de 1,25 million d'euros.

Nouvelle école, projet définitif de requalification du centre-bourg et planning des travaux et développement du parc d'activités « Mios Entreprises » seront présentés lors du 6^{ème} « **Rendez-vous citoyen** » fixé le **samedi 26 novembre à 11 h** (salle des fêtes de Lacanau).

UN CENTRE-VILLE « NATURE », AMBITIEUX ET COHERENT

Evidemment, le centre-ville de Mios n'a pas été oublié. Même si des aménagements ont été réalisés ces dernières années (halle, ronds-points, voie de contournement...), le centre-ville ne répond plus aux nécessités d'une commune de plus de 9 000 habitants. **Mettre en œuvre un projet de développement d'un centre-ville « nature », ambitieux et cohérent, en profitant de la proximité de l'Eyre et de la forêt**, nous semble une évidence.

Trois projets ont déjà démarré et se poursuivront dans les années à venir, en concertation avec les commissions spécifiques : un PAVE (Plan de mise en Accessibilité de la Voirie et des Espaces publics), un Ad'AP (Agenda d'Accessibilité Programmée) et un Schéma des Circulations Douces afin de mieux desservir le centre-ville, les écoles et le collège.

Parallèlement, nous avons lancé **une étude pré-opérationnelle sur le centre-ville de Mios**. Grâce au financement intégral de l'étude par le Conseil départemental de la Gironde, nous avons pu bénéficier des compétences d'une équipe de prestataires spécialisés (Architecte-urbaniste, Economiste spécialisée dans le développement commercial des centres-bourgs, Sociologue, Démographe). D'ores et déjà, des pistes d'amélioration se dégagent pour faire du centre-bourg, **un centre-ville « nature », attractif et accessible à tous**. Lorsque le projet sera plus avancé, nous vous en dévoilerons les orientations lors d'un prochain « Rendez-vous citoyen ».

LE CAMPING MUNICIPAL, UNE RECONVERSION NÉCESSAIRE

Parmi toutes les réflexions, figurent celles relatives à l'avenir du camping municipal. Situé partiellement dans un secteur inondable et ayant perdu progressivement sa vocation touristique pour une vocation plus sociale, cet équipement ne répondait plus aux normes d'accueil requises. Il était nécessaire de repenser à son avenir.

Avec le départ à la retraite de l'Agent communal en charge de la gestion du camping, trois possibilités ont été étudiées :

- Réinvestir fortement pour la remise aux normes des installations et embaucher du personnel
- Confier la gestion du camping à un prestataire privé, pour une durée de 20 ou 30 ans
- Convertir la zone du camping en parc public, dans le prolongement de la place Birabeille

Les contraintes générées par les deux premières options (retour sur investissement très hypothétique pour la 1^{ère}, engagement à long terme avec un investisseur privé sur un emplacement stratégique du centre-ville pour la 2^{ème}) nous ont amenés à retenir la 3^{ème} solution. En effet, la reconversion du camping actuel en grand parc public présente de multiples intérêts : favoriser l'attractivité et dynamiser l'activité économique du centre-ville, développer le tourisme vert en bord de l'Eyre, valoriser le patrimoine paysager de la commune, restituer cet immense espace vert aux Miossais.

Le camping actuel fermera donc ses portes avant la fin de l'année. Nous tenons à préciser que des solutions de relogement (dans des conditions beaucoup plus dignes) ont été proposées à toutes les personnes qui vivaient, de façon permanente dans le camping. Par ailleurs, dans le cadre de la révision du PLU, nous réfléchissons à l'emplacement d'un futur camping.

À terme, la « **place Birabeille** » se transformera en « **parc Birabeille** » et proposera ainsi aux Miossais un espace public de très grande qualité, encore plus attractif et tourné vers l'Eyre (espace naturel extraordinaire).

De nombreuses réflexions restent à mener pour écrire le projet du futur « Parc Birabeille ». Nous ne doutons pas que vous ferez part de vos idées lors du « Rendez-vous citoyen », début 2017.



12^{ème} édition de troc'livres

Pour sa 12^{ème} édition, **TROC'LIVRES** se tiendra le **9 octobre** de 10h à 12h30 et de 14h30 à 17h30 dans la salle des fêtes du bourg.

Principe inchangé : on troque 20 livres ou BD maximum, en très bon état, contre 20 tickets. Ensuite, on choisit parmi les livres exposés suivant le même principe : 1 ticket = 1 livre

Les enfants pourront ce jour-là répondre à un questionnaire sur un livre et gagner des cadeaux !

(Dépôt des livres à partir du 3 octobre à la mairie de Mios ou à l'annexe de Lacanau de Mios et sur place le jour même).

Cabaret lyrique « Ma non Troppo ! »



Le **27 novembre à 16h**, venez vous promener dans le Paris du XIX^e et du début du XX^e siècle, en compagnie d'Offenbach, Bizet, Poulenc, Satie, Lehar... et écouter quelques chansons humoristiques d'Yvette Guilbert et Boris Vian!

Françoise Krief (soprano), **Frédéric Bang-Rouhet** (baryton) et **Isabelle Poulain** au piano vous enchanteront avec ce répertoire (de la « Belle Epoque » aux « Années Folles ») ponctué d'humour et d'anecdotes sur les compositeurs ou les interprètes d'alors !

Découvrez ou redécouvrez « La Vie Parisienne », « La Périchole », « Les Contes d'Hoffmann », « Carmen », « La Veuve Joyeuse », « Les Chemins de l'Amour »... Dans cette ambiance joyeuse, vous pourrez même entonner certains airs célèbres avec les artistes.

Réservez dès à présent cette date sur votre agenda pour ce spectacle tout public !

+infos

Réervations : Office du Tourisme / ☎ 05 56 26 63 00

✉ communication@villemios.fr

Tarifs : 10€ (gratuit jusqu'à 15 ans)



Les minibus de la Culture reprennent la route

Après une courte trêve estivale, les minibus de la Culture vous proposent deux nouvelles étapes :

- Le **2 décembre**, direction le café-théâtre « **LE ZEBRE** » d'Arcachon pour découvrir « **Une tuile sous le sapin** », pièce de Claude LABAT. Une agréable soirée en perspective. Plein tarif = 18€ / -15 ans = 15€

- Le **18 décembre** à 15h, en route pour le cinéma Gaumont de Talence pour assister à une projection sur grand écran du ballet « **Casse-noisette** ». Sublimé par les étoiles du Bolchoï, le conte d'Hoffmann transportera petits et grands dans un univers de magie et d'émerveillement.

« *Le soir de Noël, Clara reçoit de son oncle un casse-noisette. Pendant la nuit, une merveilleuse féerie commence : dans le salon, les jouets s'animent et le casse-noisette se transforme en prince...* »

Venez découvrir ce ballet féérique en famille !

Plein tarif = 29€ / Etudiant et -18 ans = 17€ / -14 ans = 8€

Réreservation obligatoire avant le 14 octobre.



+infos

Service culturel / ☎ 05 57 17 19 90 ✉ communication@villemios.fr

Le gâteau de Troie



Un texte drôle, des références contemporaines, des comédiens qui débordent d'énergie, tel est « **LE GATEAU DE TROIE** », que vous dégusterez avec délectation le **26 novembre à 20h30**.

Avec cette comédie plus mytho que logique, Florian GUERIN et Barbara LAMBERT revisitent l'histoire du « Cheval de Troie » sur un ton burlesque et décalé.

Désormais, « Hélène », « Ménélas », « Agamemnon »... vous apparaîtront sous un autre jour. Spectacle à savourer sans modération.

+infos

Service culturel ☎ 05 57 17 19 90

✉ communication@villemios.fr

Entrée gratuite

Spectacle de Noël avec "Mario"



Le **11 décembre**, la Compagnie « Rue barrée » vous propose de rencontrer « **MARIO** », une marionnette à taille humaine. Oubliez cependant la différence : « **MARIO** » est notre égal. Entouré de ses deux compères, il sort de sa malle, enchaîne pitrerie et fantaisie autour du quotidien. Il swingue sur « Papa Loves Mambo », prépare son café au rythme de « La colegiala », fait des tours de magie et marie le jonglage, les gags et les pirouettes. Bref, « **Mario** » fait son show !

En porté très original, les deux ventriloques et manipulateurs donnent vie à un personnage plus vrai que nature. Sur un rythme effréné, ils présentent un spectacle tonique et pétillant qui fourmille de situations inattendues, loufoques et drôles !

Petits et Grands, venez découvrir ce spectacle joué plus de 200 fois dans 8 pays différents, notamment lors des festivals internationaux de théâtre de marionnettes. Il se chuchote même que le Père Noël, curieux de rencontrer « **Mario** », pourrait venir entre les deux représentations !

+infos

Deux représentations à 15h, puis 17h (salle Marc Daurys)

Entrée gratuite. Réservations vivement recommandées

Service culturel / ☎ 05 57 17 19 90 ✉ communication@villemios.fr

Deux artistes miossaises exposent



Chantal Le Mesle

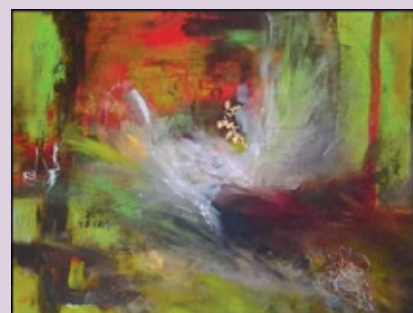


Iloa

Peinture et pastel ont permis à deux artistes miossaises de se rencontrer et d'échanger sur l'art qu'elle pratique. Le **10 décembre de 10h à 19h**, Patricia JONETTE (Iloa) et Chantal LE MESLE exposeront quelques unes de leurs œuvres dans la salle des fêtes de Lacanau de Mios.

Art abstrait pour ILOA qui fait rayonner une grande lumière dans ses peintures pétillantes, très chaudement colorées, art figuratif pour CHANTAL qui traduit sur la toile un mouvement, une couleur, l'ombre et la lumière.

À découvrir sans retenue.



Iloa

Quoi de neuf à la bibliothèque ?

UN ESPACE INTIME POUR DÉCOMPRESSER OU S'INFORMER

Le réaménagement de la bibliothèque s'est poursuivi avec la création d'un coin médiathèque. Confortablement installé dans un fauteuil, vous pouvez désormais écouter des CD, lire revues ou périodiques.

Cet aménagement a été possible grâce à une convention signée avec la Bibliothèque Départementales de Prêt (BDP) qui a mis à notre disposition plus de 200 CD ainsi que des DVD pour une durée d'un an.



LA BIBLIOTHÈQUE SE DOTE D'OUTILS NUMÉRIQUES

Une convention a également été signée avec la BDP pour le prêt de tablettes que les adhérents ont pu utiliser sur place pendant tout le mois de septembre.

Envie de lire ou de relire des classiques de la littérature, de profiter d'un appareil compact pour transporter de nombreux ouvrages dans vos déplacements ? La bibliothèque vous propose d'emprunter, jusqu'à mi-janvier, des liseuses proposées par la BDP. Ces appareils mobiles permettent de découvrir des livres numériques. Leurs écrans proposent un affichage passif, en noir et blanc, proche du papier et permettant une lecture longue sans fatigue visuelle.

PROFESSEUR CYCLOPE

Revue de bande dessinée numérique, « Professeur Cyclope » accompagne les temps forts de la chaîne « Arte ». Elle s'adresse à un public ado/adulte et propose un contenu de récits fiction, de création indépendante. Initialement mensuelle jusqu'en décembre 2014, cette revue paraît maintenant trois fois par an. Il est possible d'avoir accès à tous les numéros déjà parus.

Grâce au réseau BDP, ce service gratuit, accessible aux utilisateurs de PC, Mac et tablettes numériques, est compatible avec tous les navigateurs. Le coût de l'abonnement est assumé par le Conseil départemental de la Gironde. Pour connaître les modalités d'inscription, rendez-vous sur le site de la ville ou sur la page Facebook de la bibliothèque.



LE RALLYE-LECTURE 9/13 ANS

Tu adores lire, tu aimes les défis, alors le rallye-lecture « Les copains d'Ailleurs » est fait pour toi. Si tu n'es pas adhérent, inscris-toi dès à présent à la bibliothèque. C'est facile, c'est gratuit, le prêt de livres aussi !

Le 4 décembre à 16h, tu pourras défier les autres participants en répondant aux questions sur les différents ouvrages retenus. Bonne lecture et bon jeu !



CONTACT BIBLIOTHEQUE

Ouverture les mercredis et samedis (de 9h30 à 12h et de 14h30 à 17h) et le vendredi (de 17h à 19h)

☎ 05 56 26 49 40 - ✉ biblio@ville-mios.fr - 🌐 www.ville-mios.fr

📘 www.facebook.com/bibliothèque.mios (page accessible sur le site de la mairie sans avoir sa propre page Facebook)

COLLÈGE

Le collège vient d'ouvrir ses portes ce 1er septembre 2016. Cette réalisation tant attendue par les familles et les collégiens apporte à la commune, de par sa proximité, la reconnaissance d'une population jeune qui mérite cet établissement. Nous voulons, au passage, remercier les communes qui ont accueilli nos enfants durant ces années ; la solidarité a fonctionné et c'est tant mieux.

Il ne faudrait pas passer sous silence, malgré tout, le fait que, grâce au travail de l'équipe municipale précédente, des conseillers départementaux et à la clairvoyance de notre groupe, nous avons pu obtenir une augmentation de la capacité d'accueil du collège qui va rapidement s'avérer pertinente.

Nous comptons sur les élus majoritaires pour suivre au plus près les travaux de finition et d'embellissement qui sont sous leur contrôle de façon à ce que, très vite, cet ensemble soit opérationnel à 100%.

RAMASSAGE DES ORDURES MÉNAGÈRES

Durant l'été, et comme nous l'avions prédit dans notre tribune du Mag de Mios N°05, vous avez, sûrement, comme beaucoup de nos concitoyens, été confrontés au problème des poubelles de déchets non recyclables dégageant des odeurs nauséabondes, attirant des insectes et autres chiens errants qui les renversent. La température de ces dernières semaines n'a pas arrangé les choses. De plus, ces désagréments sont fortement augmentés en période estivale du fait d'une seule collecte hebdomadaire poussant certains usagers à se débarrasser de leurs déchets dans les conteneurs de la ville.

Pour ces raisons, nous demanderons aux élus de la COBAN de réfléchir à la possibilité de voter une délibération permettant une collecte bi-hebdomadaire des poubelles « grises » durant l'été, entre le 01 juillet et le 31 août de chaque année.

CIRCULATION/VOIRIE

La commune a une problématique concernant sa traversée, surtout durant la période estivale, par des véhicules de transport de fort tonnage et des ensembles routiers de grande longueur. Cette situation n'est pas nouvelle et aurait tendance à s'amplifier : notre groupe avait proposé dans son projet de campagne de s'attaquer à ces nuisances. A l'heure actuelle, cette situation ne fait pas l'objet d'une action prioritaire de la part de l'équipe municipale majoritaire. Deux ans et demi sont passés et nous ne voyons pas l'ombre d'une quelconque étude approfondie.

Nous avons remarqué que des ralentisseurs avaient été installés à différents endroits de la commune. C'est une bonne chose et cette action doit se développer. Ne faudrait-il pas aussi, comme nous en avons émis l'idée, revoir le sens de circulation de certaines rues qui ne peuvent plus absorber les croisements de véhicules n'ayant pas été conçues à l'origine pour un trafic aussi important ? En procédant ainsi sur quelques axes retenus pour leur dangerosité, ce serait pertinent et permettrait de dépenser moins d'argent public dans la réfection de la voirie détériorée (voies et trottoirs).

BIRABELLE

S'agissant du site de Birabeille, lors d'un Conseil Municipal, nous avons suggéré de remplacer « Place Birabeille » par « Parc Birabeille ». Il nous semble que ce terme serait plus approprié à cet emplacement. Nous attendons la concrétisation de cette suggestion.

LES 6 ÉLUS DU GROUPE
"TOUS POUR MIOS"

LA SÉCURITÉ, DE LA RESPONSABILITÉ DE CHACUN

Le PLU de 2010 aura ouvert une grande partie de notre commune à l'urbanisation et induit l'envol de la démographie miossaise et un accroissement considérable des déplacements en voiture.

De même, l'ouverture du collège et de nombreuses classes ces dernières années dans les écoles primaires augmente les déplacements de nos jeunes sur les axes routiers.

Nous sommes tous conscients que la sécurisation de la circulation est un réel problème pour notre commune. C'est pourquoi **nous avons fait de la sécurité des habitants** (notamment celles des « plus fragiles » que sont les jeunes, les personnes âgées et les personnes à mobilité réduite) **une de nos priorités.**

Depuis deux ans, nous avons entrepris des travaux de sécurisation de la voirie, sans précédent, notamment dans le centre de Mios : réfection des routes et création de pistes cyclables, mise en place d'un Plan d'Accessibilité de la Voirie et des Espaces Publics et de l'Agenda d'Accessibilité Programmée... Des travaux d'envergure ont démarré à Lillet, d'autres le seront très prochainement à Lacanau de Mios.

Nous avons entrepris des travaux pour rattraper le retard accumulé depuis des décennies et refaire les 150 km de voies communales. Nous avons élaboré un programme pluriannuel de réfection des voiries qui, bien évidemment, ne peut satisfaire tous les Miossais en même temps. Nous pouvons cependant vous assurer que les services et les Elus mettent tout en œuvre pour obtenir de la part des collectivités les subventions indispensables à la sécurisation de nos routes (plus de 1,5 million d'euros en 2016, un record !).

Si la sécurisation des voiries est de la compétence municipale et départementale (pour la validation des équipements que sont les feux tricolores, les plateaux surélevés, coussins berlinois...), **la sécurité est l'affaire de tous.**

Malheureusement, l'incivilité de certains automobilistes génère quotidiennement des risques pour l'ensemble de la population : vitesse excessive, utilisation du téléphone portable au volant, stationnement sur les pistes cyclables, les trottoirs et les arrêts-minute aux abords des écoles et du collège, non-respect des sens interdits...

La sécurité passe avant tout par la prise de conscience de chacun : **la route doit être partagée et la vigilance doit toujours être portée aux plus vulnérables** (enfants, piétons, cyclistes...). Il est de notre devoir de respecter les règles du Code de la route et de les transmettre aux jeunes (et moins jeunes parfois).

Sachez que nous continuons à mettre toute notre énergie dans l'atteinte de cet objectif. Toutefois, les aménagements techniques, aussi performants soient-ils, n'éradiqueront jamais le risque d'accident. **En tant que citoyens, nous devons, par notre prise de conscience, par notre conduite individuelle, contribuer à la sécurité de tous. Ensemble, soyons responsables de notre sécurité !**

LES ÉLUS DE LA MAJORITÉ MUNICIPALE

OCTOBRE À DÉCEMBRE 2016

OCTOBRE

- Samedi 8 à 19h : Fluo Party pour les Collégiens de 6^{ème} et 5^{ème}, organisée en collaboration avec le Comité des Fêtes (salle des fêtes du bourg)
- Dimanche 9 à 10h : 12^{ème} édition de Troc' Livres (salle des fêtes du bourg)
- Vendredi 14 à 16h30 : Pose de la première pierre de la future école de Lacanau de Mios (stade Paulon à Lacanau de Mios)
- Vendredi 14 à 19h : Fluo Party pour les Collégiens de 4^{ème} et 3^{ème}, organisée en collaboration avec le Comité des Fêtes (salle des fêtes du bourg)
- Dimanche 16 à 14h : Fête des jeux (salle des fêtes du bourg)
- Mardi 18 à 19h : réunion de rentrée de « L'île aux Enfants »

NOVEMBRE

- Lundi 7 à 20h30 : Réunion publique du Conseil de quartier « Mios Est » (salle du 3^{ème} Age)
- Vendredi 11 : Commémoration de l'Armistice de la 1^{ère} Guerre mondiale (monuments aux morts de Lacanau de Mios, puis de Mios)
- Samedi 12 à 19h30 : Soirée caritative organisée par l'association « Ahozon France Bénin » (salle du 3^{ème} Age)
- Lundi 14 à 19h : Pot de l'amitié du RAM, suivi d'une soirée sur le thème « Charte d'accueil des RAM »
- Mercredi 16 à 20h30 : Réunion publique du Conseil de quartier « Lillet » (salle polyvalente)
- Jeudi 17 à 9h : Découverte des animaux de la ferme, matinée organisée par le RAM
- Jeudi 17 à 20h : Présentation du diagnostic et du PADD, réalisés dans le cadre de la révision du PLU (salle des fêtes du bourg)
- Vendredi 18 à 20h30 : Conférence sur « LE SEL » organisée par « Mios Culture Loisirs » (salle des fêtes du Bourg)
- Samedi 19 : « Vide ta chambre », opération organisée par l'association de Parents d'Elèves de l'école Ramonet (salle des fêtes de Lacanau de Mios)

- Samedi 19 : Repas dansant, proposé par le Comité des Fêtes de Mios (salle des fêtes du bourg)
- Lundi 21 à 20h30 : Réunion publique du Conseil de quartier « Rive Gauche » (salle du 3^{ème} Age)
- Samedi 26 à 11h : 6^{ème} « Rendez-vous citoyen » (salle des fêtes de Lacanau de Mios)
- Samedi 26 à 20h30 : « Le Gâteau de Troie », pièce de théâtre (salle des fêtes du bourg)
- Dimanche 27 à 16h : Cabaret lyrique « Ma non troppo ! » (salle des fêtes du bourg)
- Mercredi 30 à 20h30 : Réunion publique du Conseil de quartier « Lacanau de Mios » (salle de motricité / école Ramonet)

DÉCEMBRE

- Vendredi 2 : Minibus de la Culture pour « Une tuile sous le sapin », pièce de théâtre (Le Zèbre à Arcachon)
- Vendredi 2 au Dimanche 4 : Téléthon, événement organisé à Mios par Solid'Eyre
- Dimanche 4 à 16h : « Les copains d'ailleurs », rallye-lecture pour les 9/13 ans (bibliothèque)
- Lundi 5 à 20h30 : Réunion publique du Conseil de quartier « Mios Ouest » (salle du 3^{ème} Age)
- Samedi 10 de 10h30 à 19h : « Deux artistes miossais exposent » (salle des fêtes de Lacanau de Mios)
- Samedi 10 : Marché de Noël, avec le concours de l'Elan miossais (halle couverte)
- Dimanche 11 à 15h et 17h : Deux représentations du spectacle de Noël « Mario » (salle Marc Daurys)
- Vendredi 16 à 14h : « La lettre au Père Noël » des enfants de l'école Ramonet (Lacanau de Mios)
- Samedi 17 : Repas de Noël des Seniors, suivi d'un spectacle (salle des fêtes du bourg)
- Dimanche 18 : « Casse-noisette », ballet diffusé sur grand écran (cinéma Gaumont de Talence), avec le minibus de la Culture

PROCHAINEMENT UNE BRASSERIE & UN FLEURISTE !



Mios

Une galerie marchande avec

une boutique multimédia
une salle de sport
un opticien
un coiffeur
une parfumerie
une parapharmacie
un pressing
une bijouterie
une boutique de prêt-à-porter femme
...

500 PLACES DE PARKING DONT 250 COUVERTES !



Retrouvez nous sur **Facebook** pour suivre notre actualité, & découvrir nos promotions quotidiennes !

Ouvert du lundi au samedi de 8h30 à 20h00 et le dimanche de 9h00 à 12h30

1 rue Jean Marie Pelt 33380 Mios A660 - Sortie 1

Atout Point de Vue
Julien Gassian
Résidence Résinéa
17 Av. Léon Delagrange
33380 Mios
Tél. 05 56 03 31 68
www.opticien-mios.com

Opticien

ML coiff à domicile
Mios et alentours
07 83 96 31 27
Johanna
Facebook : ML coiff Johanna
Mail : mlcoiff@hotmail.com
N°Siret : 813 946 522

BURGANA
PEUGEOT
NOUVELLE PEUGEOT 308 GT
ADOPTÉZ L'ESPRIT GT
DÉCOUVREZ-LA
www.burgana.fr
05 57 17 02 17
Vente véhicules neufs et occasions
Mécanique & Carrosserie toutes marques
48, avenue de la République - 33380 MIOS

MIOS
Chapiteaux
06.07.64.22.94
BARNUMS 8X5M - PAGODES 5X5 M
PLANCHER
TABLES - CHAISES - BANCS - TIREUSE À BIÈRES - PLANCHAS
TOUTES DISTANCES, DEVIS GRATUITS